

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

2020 - 2021



LICENCE



Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE



Sommaire

Le mot du doyen et présentation de la faculté	Page 4
Le mot de la directrice du département	Page 6
L'administration du département	Page 7
Les réunions de rentrée	Page 8
Le calendrier de l'année universitaire	Page 8
Les informations pratiques et pédagogiques	Page 9
Le plagiat	Page 12
La présentation de la licence Sciences du langage	Page 13
La présentation de la licence Langue des signes	Page 16
Les blocs de compétences et de connaissances	Page 17
Le programme de Licence 1	Page 18
Le programme de Licence 2	Page 35
Le programme de Licence 3	Page 46
Les modalités de contrôle Licence 1	Page 60
Les modalités de contrôle Licence 2	Page 62
Les modalités de contrôle Licence 3	Page 64
Les bibliothèques de la faculté	Page 66
Les services communs	Page 69

Chères étudiantes, chers étudiants,

Les Humanités rassemblent les disciplines qui s'intéressent à la manière dont les individus et les groupes sociaux construisent et transmettent le sens, qui est un ciment indispensable à toute vie humaine. À la Faculté, ce sont des disciplines comme l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres – anciennes et modernes –, la philosophie ou les sciences du langage qui apportent des réponses à cette interrogation fondamentale. Elles sont essentielles pour qui veut pouvoir compter sur une capacité de jugement juste, notamment quand survient une crise comme celle que nous traversons.

Directement ou indirectement, la Faculté des Humanités vous prépare à cela. Héritière d'une longue tradition, elle est non seulement l'une des composantes de l'Université de Lille mais aussi l'un des pôles d'enseignement et de recherche les plus importants en France dans son domaine. Y étudier est une opportunité dont vous devez vous saisir.

L'engagement est un principe essentiel de réussite dans vos études – et de manière, plus générale, dans nos vies. Cela sera d'autant plus vrai cette année où la rentrée universitaire est si singulière. Vous pouvez compter sur les équipes de la Faculté et des départements pour apporter des réponses à vos questions voire à vos inquiétudes.

Soyez les acteurs de cette année universitaire que je vous souhaite la plus belle possible.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des enseignants et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres

- 7 000 étudiants ;
- Près de 200 enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Près de 400 chargé.e.s de cours ;
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées.

L'équipe de direction de la Faculté :

Doyen : Gabriel Galvez-Behar

Vice-doyens : Cédric Patin – Gabrielle Radica

Responsable administrative de la Faculté : Géraldine Simonet

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage qu'il convient de saisir sur l'application PSTAGE disponible sur votre ENT.

Afin de vous guider dans la saisie de vos conventions de stage, des tutoriels sont accessibles sur PSTAGE, ainsi que sur la page *Relations Professionnelles- stages* de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/rerelations-professionnelles-stages>. Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336: les lundis, mardis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Mail: suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel: 03 62 26 95 00

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiants intéressés par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés. Parallèlement à cette formation de base en linguistique, plusieurs parcours sont proposés, à partir de la première année de licence (L1) ou de la troisième (L3). Ces parcours comportent des enseignements complémentaires, qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels : en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française). En L3, débute le parcours FLE (enseignement du Français Langue Étrangère). Les parcours LGO et LSF sont compatibles, à partir de la L2, avec l'option ME (Métiers de l'enseignement du premier degré – antérieurement Professorat des Écoles). Deux guides présentent les formations de Licence SDL : l'un réunit les parcours LGO (sans et avec option ME) et FLE, l'autre le parcours LSF (sans et avec option ME).

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Interprétariat LSF/Français (ILSFF), Lexicographie, Terminographie et Traitement Automatique des Corpus (LTTAC), Linguistique Générale Empirique et Cognitive (LiGECoc) ou l'un des deux parcours de didactique des langues, Français Langue Étrangère ou langue Seconde (FLE/S, incluant une option Français langue seconde pour public sourd) et Français au Royaume-Unis (FRU). Les étudiants intéressés par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignants chercheurs du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Votre projet personnel de formation se construit dès la première année, et pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même l'acteur de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration en fournissant un travail régulier et soutenu, mais aussi, à travers les choix qui s'offrent à vous. Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de chaque guide pour en avoir un aperçu global.

L'équipe des personnels administratifs et des enseignants du département est à votre écoute, et se tient prête à vous aider.

Nathalie Gasiglia
Directrice du département Sciences du Langage

Directrice du département : Nathalie Gasiglia

Nathalie.gasiglia@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 68 87

Bureau : B1.662

Responsable administrative : Audrey Choquet

audrey.choquet@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 60 52

Bureau : B0.658

Secrétariat pédagogique et accueil :

Emmeline Lhomme

Emmeline.lhomme@univ-lille.fr

Tel : 03 20 41 72 30

Bureau B0.654

Anne Martel

Anne.martel@univ-lille.fr

Tel : 03 20 41 61 14

Bureau B0.656

Horaires : Lundi au vendredi, 9h à 11h30 – 13h30 à 16h

Responsable de la mention :

Antonio Balvet

Antonio.Balvet@univ-lille.fr

Responsables du parcours langues des signes:

Annie Risler et Georgette Dal

Annie.risler@univ-lille.fr et georgette.dal@univ-lille.fr

Responsable Handicap pour le département :

Nathalie Gasiglia

nathalie.gasiglia@univ-lille.fr

Responsable Relations Internationales (RI) pour le département :

Paola Pietrandrea

Paola.pietrandrea@univ-lille.fr

Toutes les coordonnées des enseignants de SDL : <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/presentation-et-organisation/les-enseignants/>

Réunion de rentrée en licence

Réunion de rentrée licence 1 LSF

Réunion plénière le 7 septembre 14h30 salle B2.133

Test en anglais : le test se fera à distance (date et lien fourni lors des réunions de rentrée)

Test en langues des signes pour nouveaux arrivants : le 8 septembre (créneaux à définir)

Réunion de rentrée licence 2 LSF le 7 septembre 13h TICE B1.619

Réunion de rentrée licence 3 LSF le 7 septembre 16h TICE B1.619

Calendrier licence 2020-2021

Semestre impair

Semestre 1 licence : du 21 septembre au 7 janvier

Pausé pédagogique d'automne : du 24 octobre au 2 novembre

Vacances de Noël : du 19 décembre au 4 janvier

Semestre pair

Semestre pair : du 18 janvier au 23 avril

Pause pédagogique d'hiver : du 20 février au 28 février

Vacances de Pâques : du 24 avril au 9 mai

Pour les nouveaux inscrits à Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail). Vous devez faire une 1^{ère} connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :

à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte (prénom.nom.etu@univ-lille.fr)

à la plateforme moodle

Aux actualités de l'université

À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Mme Lhomme (ou Mme Choquet)

- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).

- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser au responsable de la licence, Mme Annie Risler (annie.risler@univ-lille.fr) notamment pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou pour tout type de problème particulier.

- Vous pouvez également vous adresser au SUAIO (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions plus générales.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le groupe Facebook du département : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3 mais aussi sur le cours moodle « secrétariat licence SDL » pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

Que peut-on obtenir à l'accueil ? Quelques exemples :

- Un relevé de notes en fin d'année ou, si besoin, en fin de semestre

- Un certificat de scolarité

- Un guide des études

- Les emplois du temps (affichage hebdomadaire)

- Un dossier de demande de dispense

- Renseignements divers : contacts avec les enseignants, orientation vers les différents services de l'université (Scolarité, Validation d'acquis, etc.).

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1/ Inscription administrative : le dossier d'inscription est accessible en ligne sur le site web de l'Université (une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte d'étudiant vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT). <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/>

Date limite 4 septembre 2020 pour les L1 et 18 septembre pour les L2/3. Nous vous conseillons de vous inscrire avant le 3 septembre.

2/ Inscription pédagogique : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, pas de

résultats ni de relevés de notes. Elle se fait vers les mois d'octobre ou novembre pour le 1^{er} semestre puis au cours du second semestre. Taper www.univ-lille.fr, puis cliquer sur ENT (en haut à droite de la page).

3/ Inscription dans les groupes : Vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues (informations données dans les réunions de rentrées)

Ces trois inscriptions sont obligatoires. L'inscription administrative doit se faire impérativement avant le 4 ou le 18 septembre 2020.

La date limite de l'inscription pédagogique vous sera communiquée par différents moyens comme l'affichage au secrétariat, sur internet, sur moodle et sur la page Facebook du département.

Qu'est-ce qu'un BCC ? une UE ? des ECTS ?

Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités qui est construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation.

Un BCC est prévu dans la maquette sur tout ou partie des semestres en fonction de sa nature et de ses exigences pédagogiques. La formation étant structurée en semestres pédagogiques et les semestres en Unités d'Enseignement (UE), ceux-ci sont considérés comme des jalons permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition des connaissances et des compétences.

Un bloc de connaissances et de compétences (BCC) est éventuellement structuré en une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) et chaque UE peut éventuellement contenir plusieurs enseignements – éléments constitutifs (EC).

Chaque BCC, UE et éventuellement EC est affecté d'une « valeur crédits » (ECTS) correspondant à la charge globale de travail de l'étudiant qui inclut le travail encadré et le travail personnel (CM, TD, TP, travail personnel, mémoire, présentation, etc.)

Règlement des études

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter le règlement des études "partie commune" sur l'intranet étudiant. Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études « partie spécifique » décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

[Règlement des études parties communes](#)

[Règlement des études partie spécifique Humanités](#)

Note sur le plagiat

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005), et constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université de Lille pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université de Lille s'est dotée d'une application anti-plagiat, et les enseignants en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiants de déposer leurs travaux sur la plateforme *Compilatio*. En rendant un dossier ou un devoir maison, il vous sera également demandé de signer une déclaration sur l'honneur que votre travail n'est pas le fruit d'un plagiat.

Les plagiats constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera sur le renvoi en section disciplinaire, après consultation de la directrice de l'UFR, et selon la gravité du cas et les précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de soupçon de plagiat :

1) **Citez toujours vos sources**, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.

2) **Utilisez les citations avec parcimonie**, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le site de Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.

3) **Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées**, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.

4) **Rendez-vous sur le site consacré au plagiat**, réalisé par l'Université de Québec à Montréal (<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>), et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez. En complément, afin de vous aider à identifier les différentes formes de plagiat (y compris l'auto-plagiat), un questionnaire en ligne élaboré par l'Université d'Angers est disponible : <https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat/quizz.html>.

5) **Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille** pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants. Consultez l'onglet Campus, rubrique « Services et outils numériques ».

Depuis la rentrée universitaire 2014, l'université de Lille offre à ses étudiants un parcours complet de Sciences du Langage en licence.

À la rentrée 2020, un nouveau parcours Langue des Signes Française (LSF) sera offert dès la L1, pour permettre aux étudiants se destinant aux métiers en rapport avec un public sourd (enseignement spécialisé, interprétariat LSF/français) de construire leur parcours de formation dès la sortie du baccalauréat. L'autre nouveauté de la nouvelle structure des enseignements concerne le parcours FLE : le parcours (et donc l'option) commence dorénavant en L3, et non en L2. De plus, la nouvelle offre d'enseignements en SdL est dorénavant structurée en Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC), de manière à garantir une progression académique et pratique continue à tous les étudiants, y compris en cas de réorientation. La nouvelle offre de cours vise à garantir à la fois une formation générale dans les différentes disciplines des Sciences du Langage, tout en ménageant des passerelles vers les domaines appliqués, dans une perspective de professionnalisation à l'horizon du niveau Master. En complément des enseignements disciplinaires en linguistique, nos étudiants peuvent assister dès la première année à des cours à l'extérieur du département SdL. Cette ouverture nous permet d'offrir des matières qui sont en relation avec les SdL, mais que nos enseignants ne peuvent pas assurer, dès la licence (par exemple, la logique, la psychologie, l'histoire de la langue française, etc.). De plus, ces matières ont aussi comme but d'ouvrir l'esprit de nos étudiants envers d'autres disciplines, et d'autres approches. Enfin, cela permet à nos étudiants qui hésitent entre Sciences du langage et une autre filière d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1, vers un autre parcours en sciences humaines et sociales.

La licence SdL est conçue pour permettre une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompera progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

La L1

La première année de la licence de Sciences du langage propose des enseignements dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous tous ses aspects (sémantique, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.). Ce socle de connaissances disciplinaires est complété d'enseignements permettant aux étudiants, dès la L1, d'aborder des disciplines et problématiques connexes : acquisition du langage, sociolinguistique. Afin d'accompagner les étudiants qui en auraient besoin, deux dispositifs d'aide pédagogique seront proposés à la rentrée 2020 :

1. un tutorat pédagogique dans les matières disciplinaires ;
2. des cours de méthodologie du travail universitaire.

Les étudiants concernés par les cours de méthodologie du travail universitaire sont ceux qui auront reçu une réponse « OUI SI » par parcourup. L'orientation en tutorat pédagogique se fera sur la base d'un test de positionnement en début de semestre. Dans les deux cas, le travail sera fait par petits groupes et vise à donner toutes leurs chances de réussite aux nouveaux arrivants dans la formation.

Les enseignements du premier et second semestre se répartissent en deux catégories :

- un socle de tronc commun qui constitue la base de la formation en sciences du langage offrant des connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles (français et autres). Ces enseignements, articulant connaissances théoriques et méthodologiques, fournissent des connaissances générales qui constituent des prérequis nécessaires pour suivre les enseignements de linguistique proposés en Licence 2 et 3 et préparer le choix des parcours.
- des enseignements optionnels, qui comportent :

- des cours proposés par d'autres départements (Lettres modernes, Philosophie, Sciences de l'éducation, etc.). Ces enseignements apportent des connaissances et une méthodologie propres à d'autres disciplines, mais qui peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue. Nous recommandons de choisir ces cours en gardant à l'esprit le choix des parcours à partir de la L2 (Métier de l'enseignement 1^{er} degré, etc.), mais aussi les projets professionnels, personnels et scientifiques des étudiants.

- l'apprentissage d'une langue nouvelle, pour se confronter à des structures linguistiques qui ne correspondent pas à celles du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et « naturel »¹.

Nos étudiants approfondissent, également, tout au long de la licence leurs connaissances en anglais, la langue de communication internationale par excellence. L'anglais est devenu indispensable à tout étudiant, puisque c'est dans cette langue que l'immense majorité des textes scientifiques est écrite.

Au deuxième semestre de la L1, la licence SdL propose une présentation des différents métiers et perspectives d'avenir qui peuvent être poursuivis au terme de la licence. Seront également présentés les parcours dont le choix s'imposera dès la L2.

La L2

À partir de la deuxième année, un étudiant peut choisir de poursuivre le parcours entamé en L1 : LGO / LSF. Il peut également adjoindre au parcours type une spécialisation ou une coloration pré-professionnalisante dans un parcours transversal, tel que Métier de l'Enseignement 1^{er} degré.

De ce fait, les enseignements de L2 (et L3) comportent un tronc commun, et des UE qui dépendent du choix de l'étudiant.

Le tronc commun de L2 se divise en trois BCC obligatoires pour tous les étudiants (les BCC 1, 2 et 3, et donc les UE1+2), et trois BCC (une ou plusieurs UE par BCC) où les étudiants peuvent choisir des enseignements dans une liste de cours. Les cours des BCC 1 et 2 permettent d'approfondir des matières déjà vues en L1 (phonologie, sémantique, syntaxe, morphologie). Les cours des BCC 3, 4 et 5 permettent d'améliorer son niveau en anglais, d'approfondir ses connaissances en SdL et de préparer son insertion professionnelle, notamment grâce à des cours d'ouverture. La motivation pédagogique de cette partition est de donner aux étudiants un bagage fondamental solide, tout en leur permettant de colorier leur licence en fonction de leurs intérêts et projets professionnels.

Il existe également la possibilité de suivre un cours à l'extérieur du département SdL - par exemple en anglais ou Lettres Modernes - ou de continuer l'apprentissage de la langue commencée en L1.

D'un point de vue technique, à partir de cette deuxième année, chaque étudiant devra choisir entre poursuivre le parcours de L1 (LGO ou LSF) « parcours type », ou entamer l'option « Métier de l'enseignement » 1^{er} degré (ME).

Selon les choix de parcours et d'option, la licence Sciences du langage permet aux étudiants une poursuite d'études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à terme, une insertion professionnelle dans le secteur des métiers de l'enseignement et de la formation (formateur français langue étrangère ; enseignant de LSF ; professeur des écoles...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/français, de l'édition, de la communication...

La L3

La troisième année de licence SdL reprend les principes généraux et la structuration des enseignements en BCC. Toutefois, la structure des enseignements de L3 diffère de celle de la L1 et

¹ Si l'étudiant le souhaite, il est possible de continuer l'apprentissage de cette langue en L2 et L3.

de la L2 : le BCC 1 est entièrement consacré aux enseignements de tronc commun. Les autres BCC permettent aux étudiants – respectivement – d’améliorer leur compétence en anglais, d’approfondir leur formation en SdL (cours à choix), et enfin de poursuivre leur préprofessionnalisation. En licence 3, les étudiants peuvent poursuivre dans le parcours LGO (« parcours type » ou « Métiers de l’Enseignement »), ou choisir l’option « Français Langue Etrangère » (FLE) selon leur projet de formation et d’insertion professionnelle.

Le BCC 1 « Maîtriser les outils conceptuels des Sciences du langage » regroupe les cours disciplinaires offerts à l’ensemble de la promotion SDL (tous parcours). Ces enseignements constituent un socle de connaissances, qui s’inscrit dans une progression pédagogique sur l’ensemble de la licence. Ils sont complétés par les enseignements du BCC 4 « Diversifier et valoriser sa formation en Sciences du Langage ». Tout comme en L1 et L2, un BCC 3 « Communiquer dans une autre langue » est intégré à l’offre d’enseignements. Enfin, le BCC 5 « Construire son identité et son projet professionnel » permet aux étudiants d’acquérir les compétences et savoir-faire, tant dans le domaine des SdL que dans d’autres domaines, afin de préparer leur insertion professionnelle. L’UE « Projet de l’Étudiant » de L3 prend alors une importance particulière : au semestre 5, nos étudiants peuvent suivre des enseignements proposés dans l’offre transversale de toute l’Université de Lille – SHS. Au semestre 6, aux enseignements de spécialité ou d’option, s’ajoute une expérience professionnelle, qu’il s’agisse d’expérimenter la recherche en SdL, par le biais d’un **stage** en laboratoire ou d’un **Travail Encadré de Recherche**, ou de s’immerger dans un métier (enseignement, informatique, édition, etc.) par le biais d’un **stage**. Dans les deux cas, les étudiants devront choisir un encadrant et déterminer leur sujet en coordination avec l’équipe enseignante. Dans les deux cas, les travaux devront donner lieu à un rapport et une présentation orale. Pour plus de détails (types de sujets, exemples de rapports, échéances), consulter le cours moodle « L3 SDL - TER & Stage ».

ouverture en septembre 2020

Spécificité du parcours LSF

- Ce parcours allie une formation solide en sciences du langage à une formation à la langue des signes française, dans ses dimensions linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et littéraires. Il apporte les bases nécessaires à la construction d'un projet d'études et d'un projet professionnel prenant en compte la langue des signes par une poursuite en master :
- soit vers l'interprétariat langue des signes / français, puis le métier d'interprète ;
- soit vers les métiers de l'enseignement (premier degré) puis enseignement spécialisé, ou enseignement en langue des signes (enseignement du français langue seconde, ou de la LSF) ;
- soit vers la recherche linguistique sur les langues des signes : linguistique descriptive ou linguistique appliquée au domaine de la lexicographie et du traitement automatique des langues.

Des enseignements optionnels proposés à partir de la deuxième année permettent aux étudiant.e.s de préparer leur orientation. En choisissant l'option « Préparation aux métiers de l'enseignement » (ME), en particulier, ils ou elles pourront satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré. Le stage obligatoire en troisième année de licence permet de conforter son orientation post-licence.

Des connaissances préalables en LSF sont un atout pour arriver à un niveau d'expertise dans la maîtrise de la langue des signes en fin de licence. Mais la formation est ouverte en première année de licence aux débutant.e.s en langue des signes, qui suivront un programme renforcé de langue des signes en première année, afin de combler leur retard sur les non-débutant-e.s.

Organisation de la formation

La formation est organisée sur six semestres, en trois années.

Les enseignements sont répartis sur 12 semaines de cours par semestre, pour une moyenne de 20h de cours hebdomadaires, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier : lectures, autoformation en langue.

La formation est organisée en cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC), regroupant chacun une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE).

Un stage d'observation obligatoire est prévu en 3ème année, destiné à conforter le choix d'orientation des étudiant.e.s en fin de licence.

La validation des semestres se fait sous forme de contrôle continu, donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : il faut 180 crédits pour valider la Licence, à raison de 30 par semestre.

Les blocs de connaissances et de compétences abordés au fil de la licence :

1. Maîtriser les outils conceptuels des Sciences du Langage
 - Linguistique générale
 - Sociolinguistique
 - Changements linguistiques à travers le temps
 - Histoire des idées sur les langues et le langage
 - Linguistique comparée
 - Formalismes linguistiques
 - Lexicographie
2. Observer et décrire les données linguistiques
 - Construction des mots
 - Construction des phrases
 - Sons linguistiques
 - Phénomènes du sens
3. Communiquer dans une autre langue : anglais
4. Maîtriser la langue des signes française (LSF)
 - Pratique de la langue des signes
 - Linguistique des langues signées
 - Littérature signée et usages esthétiques des langues signées,
 - Approches sociolinguistiques et historiques de la langue et de ses locuteurs
5. Construire son identité et son projet professionnel
 - en première année : ouverture à d'autres champs scientifiques (philosophie, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation)
 - à partir de la deuxième année : choix d'option en vue de préparer une orientation future vers l'interprétation et la traduction entre le français et la LSF, vers les métiers de l'enseignement ou vers la recherche linguistique. Deux options sont proposées, qui comportent chacune un stage de découverte obligatoire en milieu professionnel en 3ème année :
 - L'option transversale « Métiers de l'enseignement », qui fournit les prérequis nécessaires à une entrée en master MEEF
 - L'option « parcours-type » avec un approfondissement de questions linguistiques (pragmatique, pensée et langage, linguistique de terrain, études de corpus, syntaxe, sémantique) et de culture Sourde

Licence Sciences du langage, parcours langue des signes française
Programme et contenu des enseignements

Première année : L1 SDL parcours LSF

Vous êtes étudiant en L1 et vous avez été accepté en « OUI SI »

Au vu de votre parcours scolaire et de vos acquis, vos enseignants ont préconisé un dispositif spécifique d'accompagnement pédagogique. Des cours de renforcement en LSF vous seront proposés au cours des deux semestres de la L1. Ces enseignements sont obligatoires, les suivre avec assiduité constitue un gage de réussite pour le reste de votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Vous êtes étudiant en L1, vous pouvez bénéficier du tutorat pédagogique

Ce deuxième dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer le travail des étudiants de première année. Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles. Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignants, des étudiants plus avancés du département des Sciences du Langage, sélectionnés en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite d'études supérieures.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. Il porte sur les matières principales des Sciences du Langage. Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.

Si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études, vous pouvez vous adresser à votre responsable de L1, Annie Risler : Annie.risler@univ-lille.fr

Semestre 1	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>	3		
- Linguistique générale 1 (synchronie)		12h	L. Compaoré
- Sociolinguistique 1		12h	G. Thiberge
<i>UE2 : Acquisition 1</i>	3	24h	E. Soroli
<i>UE3 : Gestes et signes : langage et multimodalité</i>	3	24h	A. Lepeut
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Phonétique/phonologie</i>	3	24h	A. Jatteau/C. Patin/G. Thiberge
<i>UE2 : Morphologie 1</i>	3	24h	D. Tribout et L Ludovica
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	J. Lindores et C. Ledoux
BCC4 : Maîtriser la Langue des Signes Française			
<i>UE1 : LSF1</i>	3	24h	D. Ducasse, J. Garitte
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : deux cours, au choix</i>	6	48h	
- Initiation à la logique			Voir Philosophie
- Notion de culture en sciences sociales			Voir Culture
- Langue française, grammaire et stylistique			Voir Lettres Modernes
- Dictionnaires et enseignement : le lexique			Voir Lettres modernes
- Modes d'enseignement : analyses didactiques			Voir Sciences de l'éducation
- Remédiation LSF (uniquement sur préconisation)			D.Ducasse, J.Garitte
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : intégration</i>	3	24h	

BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Linguistique générale 1

Enseignement : Linguistique générale 1

Enseignante : Laetitia Compaoré

Contenu :

Ce cours est une introduction aux concepts de base et aux méthodes de l'analyse des langues et du langage. Il permettra à l'étudiant de se familiariser avec les notions clés servant à l'analyse linguistique, (la distinction entre Langue / langage / parole, le signe linguistique, la synchronie / la diachronie, le schéma de la communication etc.) Nous y présenterons également les différents domaines de la linguistique ainsi que les caractéristiques du fait langagier.

Compétences visées :

A la fin de ce cours l'étudiant devrait être capable de :

- Reconnaître les différents domaines d'analyse en linguistique et décrire comment ces domaines permettent de représenter la complexité des phénomènes linguistiques.
- Manipuler les principales notions de l'analyse linguistique.

Bibliographie :

Hagège, Claude. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Éditions Sciences Humaines.

Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.

Martinet, André. 1970. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, (la lecture des trois premiers chapitres est fortement recommandée pour ce cours d'introduction).

Chiss, Jean-Louis, Filliolet, Jacques, Maingueneau, Dominique. 2001. *Introduction à la linguistique française, tome I : Notions fondamentales, phonétique, lexique*, Paris, Hachette Supérieur.

Enseignement : Sociolinguistique 1

Enseignant : Gabriel Thiberge

Contenu :

Ce cours est une introduction à la sociolinguistique et présentera les enjeux et les outils d'une étude du langage dans une perspective socioculturelle. Il s'agira entre autres d'évoquer les manifestations dans la langue des relations entre l'individu et son ou ses groupes d'appartenance. Ceci passe notamment par une présentation des notions de communauté linguistique, de variation et de standard linguistique, de bilinguisme et de diglossie, mais aussi de politique linguistique.

Compétences visées:

- Développer une sensibilité aux enjeux sociaux des situations d'interaction linguistique ;
- Acquérir les références théoriques fondamentales permettant une analyse sociolinguistique de la communication et des productions langagières.

Bibliographie :

Fournie en cours de semestre.

UE 2 : Acquisition 1

Enseignement : Processus d'acquisition des langues premières

Enseignante : Efstathia SOROLI

Contenu :

- Comment les enfants apprennent-ils à parler ?
- Comment s'approprient-ils leur langue maternelle et/ou leurs langues premières (par ex. dans des situations d'exposition bilingue ou multilingue) ?
- Où stockons-nous, dans notre cerveau, les sons, les mots et les phrases que nous apprenons ?
- Si l'on parle deux langues, sont-elles stockées chacune dans une zone différente de notre cerveau ?
- Pourquoi certains enfants éprouvent-ils des difficultés pour acquérir leur(s) langue(s) alors que d'autres y réussissent précocement ?

Le cours aborde ces questions liées aux processus d'appropriation des langues premières/maternelles dans des situations monolingues, bilingues, multilingues et pathologiques, et propose un large aperçu des avancées scientifiques dans le domaine de l'acquisition du langage. Plus précisément, le but de ce cours est de :

- a) présenter les débuts de la communication verbale chez l'enfant et notamment l'acquisition de sa/ses langue(s) maternelle(s) en parallèle avec son développement cognitif au cours de ses premières années ;
- b) explorer ce qui peut expliquer la relative rapidité du développement langagier de l'enfant (biologique et cognitif, spécifique à l'espèce selon certains auteurs ; déterminé par ses interactions avec l'environnement pour d'autres) ;
- c) s'interroger sur les modèles théoriques traitant la relation entre les aspects universels de ces processus d'acquisition et les aspects spécifiques d'une langue à l'autre ;
- d) et comprendre les cas de développement atypique (pourquoi certains enfants éprouvent des difficultés pour apprendre à parler).

Compétences visées :

- Compétences transversales générales : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et à compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline : Capacité à comprendre la trajectoire développementale typique et atypique ainsi qu'à identifier les mécanismes cognitifs impliqués lors de l'acquisition des premières langues. S'interroger et apprendre à se positionner par rapport aux approches acquisitionnelles actuelles.

Bibliographie :

- Christophe, A. (2002). L'apprentissage du langage : une capacité innée ? *Intellectica*, 34(1) 189-210.
- Clark, E. V. (2009). *First language acquisition*. Cambridge University press.
- Cohen C., Ghimenton A. & Soroli E. (2019). How do family language practices impact bilingual children's vocabulary development? *International Symposium on Monolingual and Bilingual Speech*, Août 2019, Chania, Grèce
- Cohen C., Mazur-Pallandre A. & Soroli E. (2019). Language exposure effects on receptive vocabulary and narrative productivity in French/English bilingual elementary school children. *International Symposium on Bilingualism 12*, University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada, 23-28 June 2019.
- Engemann H., Hendriks H., Hickmann M., Soroli E. & Vincent C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. Evidence from English and French children. *Cognitive Processing*, 16 (1): 209-213.
- Hickmann, M. (2005). Langage et cognition dans l'acquisition de la langue maternelle : formes, fonctions et variabilité interlangues. *La langue et l'Homme*, 40(2) 23-39.
- Hickmann M. & Soroli E. (2015). From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives. In C. Artésano & M. Jucla, (eds.) *Neuropsycholinguistic perspectives on language*

cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language, 46-60. New York: Psychology Press.

Kail, M., Hickmann, M. & Fayol, M. (2009). *Nouvelles perspectives dans l'étude de l'acquisition des langues premières et secondes*. In M. Kail, M. Fayol & M. Hickmann (Eds.) *Apprentissage des langues*, pp. 7-27. Paris: CNRS Éditions.

UE3 : Gestes et Signes

Enseignement : Langage et multimodalité

Enseignante : Alysson Lepeut

Contenu :

La plupart de la recherche dédiée à l'analyse du langage prend comme point d'ancrage la parole comme unique domaine d'exploration. Cependant, les locuteurs des langues vocales (LV) n'ont pas uniquement recours à la parole lors de leurs échanges interactionnels mais ils font appel à toute une série de mouvements, manuels et non-manuels, pour communiquer. Parallèlement, les signeurs des langues des signes (LS) utilisent la modalité visuo-spatiale pour produire et interpréter les signaux linguistiques. Dès lors, quelle est la place du corps et du geste, de la multimodalité, lors de nos échanges conversationnels et au sein même de la faculté langagière humaine (LS et LV)?

Le cours a pour objectif d'introduire le domaine de la gestualité dans la communication humaine au travers un panorama de disciplines, et ainsi, de démontrer l'importance de la multimodalité dans la communication humaine, que ce soit en langue vocale ou langue signée.

Compétences visées:

Etre capable :

- d'expliquer l'importance de l'étude de la gestualité pour une compréhension globale et unifiée de la communication humaine
- de décrire les aspects-clés d'un geste (typologie formelle et fonctionnelle, structure anatomique du geste en phases etc.)
- d'aborder la position du geste en langues vocales et en langues signées, et de comparer certains aspects du geste dans les deux familles de langues

Bibliographie :

Colletta, J.-M. (2004). *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. Corps, langage et cognition*. Pierre Mardaga : Sprimont (Belgique).

Ferré, G. (2011). Analyse multimodale de la parole. *Rééducation Orthophonique*, 246, pp.73-85.

Mondada, L. (2012). Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents. *Langue française*, 175(3), pp. 129-147.

Risler, A. (2018). Changer de regard et de discours sur la langue des signes française, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 34, pp. 1-23.

Tellier, M. (2008). Dire avec des gestes. *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, pp.40-50.

Tellier, M. (2016). Prendre son cours à bras le corps. De l'articulation des modalités kinésiques avec la parole. *Interactions langagières et didactique des langues*, 13(1), pp. 1-23

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE1 : Phonétique & Phonologie 1

Enseignants : Adèle Jatteau, Cédric Patin & Gabriel Thiberge

Contenu :

Le cours consiste en une présentation de notions élémentaires de phonétique (articulatoire, acoustique) et phonologie (identification des phonèmes et des allophones, étude des cas de neutralisation) segmentales. Une introduction aux transcriptions phonétiques (API) sera par ailleurs proposée.

Compétences visées:

Capacité à reconnaître les propriétés articulatoires et acoustiques des sons du français et d'autres langues ; aptitude à séparer les sons pertinents (phonèmes) de leurs variantes contextuelles ; maîtrise de la transcription API.

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, Joaquim, Noël Nguyen & Sophie Wauquier. 2010. *Comprendre la phonologie*. Linguistique Nouvelle, PUF.
Léon, Pierre. 2011. *Phonétisme et prononciation du français* (6e édition). Cours, Armand Colin.
Vaissière, Jacqueline. 2011. *La phonétique*. Que sais-je ? PUF.

UE 2 : Morphologie 1

Enseignantes : Delphine Tribout et Lena Ludovica

Contenu :

Le cours propose une introduction à la morphologie lexicale. Seront abordées les notions fondamentales de la morphologie, ainsi que différentes distinctions importantes dans le domaine, notamment entre unités simples et complexes, entre analyse étymologique et analyse morphologique, entre construits réguliers et construits non réguliers. Les principaux procédés de construction des unités lexicales seront ensuite présentés.

Compétences visées:

- Connaître les différents types d'unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue.
- Savoir analyser les unités lexicales d'un point de vue morphologique.

Bibliographie :

Apothélos, D. (2002). *La construction du lexique français*. Paris : Ophrys.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE1 : Anglais

Enseignantes : J. Lindores, C. Ledoux

Pré requis :

Niveau B1 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1 dans les quatre compétences langagières.

BCC4 : Maîtriser la Langue des Signes Française**UE1 : LSF1**

Enseignants : Damien Ducasse, Jérôme Garitte

1. LSF**Contenu :**

Expression et compréhension de la langue des signes française, travail en petits groupes.

Les étudiants sont répartis en groupes de niveau : débutant et non-débutant.

Pour les étudiants qui débutent en langue des signes, le cours est complété par une UE de remédiation, permettant de doubler les heures de cours de LSF sur le premier semestre de la licence . Ce cours supplémentaire de LSF correspond à un cours d'ouverture (voir plus bas).

Compétences visées :

Débutants : maîtrise de la LSF au niveau A1 du CECRL en fin de premier semestre.

Non débutants : renforcement du niveau A2 du CECRL

2. Autoformation guidée**Contenu :**

Tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites, événements suivis (conférences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd .

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel**UE1 : Ouverture :**

Deux cours, au choix dans la liste définie ci-dessus (voir tableau)

Le cours "Remédiation LSF" est réservé aux étudiants admis en L1 avec préconisation : ' Oui si', pour qui c'est un choix obligatoire. Il n'est pas ouvert aux non-débutants.

Enseignement : Langue française grammaire et stylistique

Enseignants: Nathalie CASTERMANS, Jérôme HENNEBERT

Contenu et objectifs du cours :

Le cours est consacré à la grammaire de la phrase et propose de revoir les principales notions syntaxiques de la phrase simple. L'accent sera mis sur le fonctionnement du nom, du pronom, des déterminants, du syntagme nominal, de l'adjectif et de l'adverbe. Les analyses s'appuieront sur des exemples fabriqués et attestés ainsi que sur des extraits de textes.

Cette formation repose sur un travail continu et sur des exercices effectués par les étudiants pendant chaque cours.

Bibliographie:

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., La Grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion, 1986.

Grevisse M., Goosse A., (avec la collaboration de Tasset Fr.), Nouvelle grammaire française, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1989.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 2004.

Enseignement : Dictionnaire et enseignement

Enseignante: Nathalie CASTERMANS

Objectif du cours et public d'étudiants visés:

Le cours «Dictionnaire et Enseignement» s'adresse particulièrement aux étudiants qui envisagent un parcours d'enseignement vers le professorat des écoles ou le professorat du secondaire.

Descriptif de l'enseignement:

Le cours proposera de mener une réflexion sur:

- La morphologie lexicale (notions d'étymologie, de dérivation et de composition)
- La sémantique lexicale (notions de dénotation, de connotation, relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, d'hyponymie).

Il sera demandé aux étudiants de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette afin d'avoir accès aux documents supports utilisés pendant le cours.

Quelques indications bibliographiques basiques:

M.Riegel. J.-C. Pellat, R. Rioul, Grammaire méthodique du français, (Chapitre XVII : Morphologie grammaticale et lexicale), PUF, 1994.

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie (Sémantique et Morphologie), Dunod, 1998.

Enseignement : Initiation à la logique CM et TD

Enseignant: Lucien VINCIGUERRA.

Titre du cours: Logique des propositions.

Cet enseignement propose aux étudiants une introduction à la logique des propositions. Il apportera aux étudiants la maîtrise d'un certain nombre d'outils techniques, maîtrise qui sera acquise par un entraînement régulier aux exercices. Il introduira en même temps les étudiants à une réflexion sur l'importance philosophique de la logique dans la clarification des problèmes philosophiques.

1-Arguments valides, connecteurs, table de vérité des connecteurs. 2-Syntaxe : définition d'une formule du calcul propositionnel, arbre syntaxique.

3-Sémantique : langage-objet et métalangage, valuation, table de vérité d'une formule quelconque, tautologie et équivalencetautologique, conséquence logique.

4-Procédures de décision : arbres sémantiques, déduction naturelle.

5-Dialogues.

L'apprentissage des méthodes techniques de la logique utilisera le programme informatique d'aide à la logique ArchLogic, téléchargeable sur le moodle L1S1 Logique des propositions, où seront déposés tous les documents.

Pré-requis : Etre un animal raisonnable.

Compétences visées :Maîtrise des règles techniques et de leur sens philosophique.

Temps de travail personnel (par semestre) : 10 heures. Ce cours exige surtout de la régularité et de l'assiduité.39

Bibliographie:

François Rivenc, Introduction à la logique, Payot, 1989, première partie.

Denis Vernant, Introduction à la logique standard, Flammarion, coll. «Champs», 2001, premier chapitre.

Fascicule de logique des propositions déposé sur le moodle.

Fascicule de Nicolas Clerbout déposé sur le moodle.

UE2 : Projet de l'étudiant :

Intégration

Semestre 2	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>	3		
- Linguistique générale 2 (synchronie)		12h	L. Compaoré
- Méthodes et observables		12h	G. Schaden
<i>UE2 : Découverte du domaine des SdL</i>	3	24h	G. Dal
<i>UE3 : Lexicographie</i>	3	24h	A définir
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Syntaxe 1</i>	3	24h	A. Balvet/L. Compaoré
<i>UE2 : Sémantique 1</i>	3	24h	L. Compaoré
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	J Lindores et C Ledoux
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : Sociologie du monde sourd</i>	3	24h	J. Dessaux
<i>UE2 : LSF2</i>	3	24h	D. Ducasse, J. Garitte
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : 1 cours au choix</i>	3	24h	
- Histoire et philosophie des sciences			Voir Philosophie
- Initiation à l'histoire de la mode			Voir culture
- Médias, culture et société			Voir culture
- Orthographe et enseignement			G. Dal
- Rhétorique et créativité			Voir lettres modernes
- Regards pluriels, corps, santé et société			Voir sciences de l'éducation
- Évaluation, éducation et formation			Voir sciences de l'éducation
- Histoire de l'école en France			Voir sciences de l'éducation
- Remédiation LSF (sur préconisation seulement)			D. Ducasse, J. Garitte
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : Culture numérique</i>	3	20h	

BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Linguistique générale

Enseignement : Linguistique générale 2

Enseignante : Laetitia Compaoré

Contenu :

Ce cours de théorie de la langue introduit les étudiants aux fondements épistémologiques et méthodologiques de la linguistique, de ses branches, de ses applications ainsi qu'à une réflexion sur la place que cette discipline occupe au sein des sciences humaines contemporaines. Les propriétés sémiologiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques, structurales et typologiques des langues seront illustrés.

Compétences visées :

À la fin de ce cours l'étudiant devrait être capable de :

- Définir ce qu'est une langue, comment les langues sont représentées et comment la représentation des langues fournie par la linguistique est utilisée dans d'autres domaines.
- Placer la linguistique au sein des sciences humaines et identifier les grands courants de la linguistique.

Bibliographie :

Hagège, Claude. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Editions Sciences Humaines.

Lewis, M. Paul (éd.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International. Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>.

Comrie, B. S. Matthews, & M. Polinsky (eds). 2004. *L'atlas des langues: l'origine et le développement des langues du monde*. Acropole.

Enseignement : Méthodes et observables

Enseignant : Gerhard Schaden

Contenu :

Ce cours propose une introduction générale à ce qu'est une question de recherche en sciences du langage, quel genre de données on peut (ou doit) recueillir pour y répondre, et quels sont les méthodes les plus importantes pour recueillir ces données. Y seront présentés notamment les méthodes quantitatives et qualitatives, la recherche sur corpus et la recherche basée sur l'introspection, et aussi de méthodes sociolinguistiques et psycholinguistiques.

Compétences visées:

Connaître les principaux types de données utilisées en Sciences du langage

Connaître les principales méthodes de recherche en Sciences du langage

Capacité à identifier le type d'approche nécessaire ou utile pour répondre à une question donnée

Bibliographie :

sera fournie en cours

UE2 : Présentation des métiers des sciences du langage

Enseignante : Georgette Dal

Contenu : L'UE consiste en une série de cinq conférences de présentation de métiers dans le champ des sciences du langage : interprète Langue des signes française / français ; orthophoniste ; métiers de la recherche ; métiers du français langue étrangère (FLE) ; métiers du traitement automatique des langues (TAL)) de 2h30 chacune. Les autres séances seront consacrées à des exposés réalisés par les étudiants à partir de recherches personnelles, par groupe.

Compétences visées :

Connaissance des métiers des sciences du langage

Travail sur le projet d'études (aide au choix du parcours de L2) et sur le projet professionnel à long terme

Aptitude au travail de groupe

Aptitude à l'exposé oral, avec support projeté

Qualités rédactionnelles

UE 3: Lexicographie

Enseignante : Ludovica Lena

Contenu :

Les dictionnaires (imprimés et électroniques) peuvent rendre une diversité de services (aide à la compréhension, aide à la recherche du mot le plus adapté à employer dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique...).

Mais pour que ces services soient effectivement rendus par ces répertoires, il importe, d'une part, de savoir choisir ceux qui répondront au besoin à satisfaire et, d'autre part, de savoir exploiter les informations qu'ils recèlent.

En nous concentrant sur les dictionnaires monolingues du domaine français, nous étudierons les constantes et les différences entre divers dictionnaires dans le but de dégager des éléments de typologie, puis nous nous attacherons à comprendre, pour une sélection de répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés présentés dans les articles, et les modalités d'organisation et de rédaction de ces articles (en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques).

Notre objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, en particulier dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

(i) découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques ; (ii) mieux savoir quels services attendre des dictionnaires et comment les exploiter ; et (iii) pour les futurs enseignants, savoir guider les manipulations dictionnaires d'élèves.

Bibliographie :

Rey Alain, *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin, 2008.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Syntaxe 1

Enseignants : Antonio Balvet et Lætitia Compaoré

Contenu :

Ce cours est dédié à l'étude raisonnée de la formation des phrases dans les langues naturelles, et plus particulièrement en français. Il vise à préparer les étudiants à une approche rigoureuse de la description de la construction des phrases, tout en leur permettant de revisiter les notions de grammaire du français. Le cours s'articule autour des axes suivants :

1. révision/acquisition des notions grammaticales de base : parties du discours, groupes, natures et fonctions des groupes
2. acquisition d'une méthodologie de description raisonnée de la syntaxe des langues naturelles : tests linguistiques, hypothèses sur la structure intrinsèque des phrases, vérification des hypothèses par la confrontation avec de nouvelles données
3. acquisition de notions générales en syntaxe structurale : distinction entre compléments essentiels et adjoints, analyse en constituants immédiats, analyse en dépendances, valence verbale, comparaisons entre langues.

Compétences visées:

Identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase, décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux, représenter de façon formalisée les observations linguistiques.

Bibliographie :

Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche, 2010. La grammaire d'aujourd'hui. *Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, 2009. *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Sioufi G., Van Reamdonck D., 1999. *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal.

Note : l'acquisition de l'ouvrage Grammaire Méthodique du Français est très vivement conseillée à tous les étudiants. Cet ouvrage servira de base aux cours de Syntaxe 1. Il est par ailleurs largement utilisé dans les épreuves de grammaire (concours).

UE 2 : Sémantique 1

Enseignants : L. Compaoré / V. Mostrov

Contenu :

Le cours propose une introduction à l'étude du sens des unités lexicales. Après un exposé de quelques concepts théoriques nécessaires à l'étude du sens des éléments lexicaux (sens, référence, signifié, etc.), l'accent sera mis sur les relations sémantiques qui structurent le lexique (synonymie, antonymie, homonymie, etc.). L'étude portera aussi bien sur des mots simples que dérivés et appartenant à des catégories différentes (noms, adjectifs, verbes).

Compétences visées :

Capacité à reconnaître les relations entre mots, et à décrire les bases sur lesquelles ces relations sont fondées ; aptitude à séparer les cas d'homonymie de la polysémie.

Bibliographie :

Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Lehmann, A. & F. Martin-Berthet (2003) *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Nathan.
Polguère, A. (2003) *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
Schwarze, C. (2001) *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen: Narr.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE1 : Anglais

Enseignantes : J. Lindores, C. Ledoux

Pré requis :

Niveau B1 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1 dans les quatre compétences langagières.

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 : Sociologie du monde sourd

Enseignante : Juliette Dessaux

Contenu :

Éléments de connaissance de la question sourde : qui sont les s/Sourds ? Quelles peuvent être les conséquences de la surdité sur la vie quotidienne (citoyenneté, accès aux loisirs, accès aux soins, accès à l'éducation et à l'emploi, etc.) ?

Compétences visées :

Déconstruire les représentations sur la population sourde. Être en mesure de saisir la complexité des points de vue et les enjeux des différentes prises de position sur la question.

Bibliographie :

Bertin F., 2010, *Les sourds, une minorité invisible*, Paris, éd Autrement.

Delaporte Y., 2002, *Les Sourds c'est comme ça, Ethnologie de la surdimutité*, Paris, éd. Maison des sciences de l'homme.

UE1 : LSF2-1 et LSF2-2

Enseignants : Damien Ducasse, Jérôme Garitte

1. LSF

Contenu :

Poursuite de l'enseignement débuté au premier semestre.

Les étudiants débutants suivront un cours supplémentaire de LSF (voir "remédiation LSF" dans les cours d'ouverture), ainsi qu'un stage d'une semaine au mois de mai, afin de compenser le décalage avec le groupe de non-débutants.

Compétences visées :

Maîtrise de la LSF au niveau A2 du CECRL

2. Autoformation guidée

Contenu :

Tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites (sous forme de résumés de livres et d'articles), événements suivis (conférences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd . Constitution d'un répertoire de signes de LSF et d'une sitographie de ressources en LSF.

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE1 : Ouverture

1 cours au choix dans la liste (voir tableau ci-dessus). les étudiants débutants en LSF devront obligatoirement prendre le cours de remédiation LSF. Ce cours leur est réservé.

Enseignement : Rhétorique et créativité

Enseignante: Dominique Dupart

Nous travaillerons sur le discours littéraire dans les manifestes poétiques et critiques du XIXe et du XXe siècle. En suivant les modèles des poètes et des critiques, nous apprendrons à défendre notre conception de la poésie et de la littérature au moyen d'une écriture et d'une argumentation qui allient invention formelle et poétique et idée-concepts et principes-postulats fortes.

Les textes seront fournis dans un cahier d'études par l'enseignant et comprendront des œuvres de Victor Hugo, Lamartine, Baudelaire, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine, André Breton, Tristan Tzara, Jacques Roubaud.

Orthographe et enseignement

Enseignante : Georgette Dal

Pré-requis : aucun

Contenu : *L'objectif du cours est de présenter des éléments de réflexions sur l'orthographe française, les enjeux de sa maîtrise et de son enseignement.*

Les points de vue adoptés seront multiples : social et sociétal, historique, linguistique, psycholinguistique et didactique.

Compétences visées :

Prendre conscience que l'orthographe est une pratique sociale normée ayant varié au cours du temps
Mesurer les enjeux des réformes orthographiques, passées, présentes et à venir
Être capable de dépasser la vision binaire orthographe normée / orthographe non normée
Prendre du recul par rapport à sa propre pratique orthographique

Bibliographie :

Catach Nina (2011), *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, 10^e éd. (1^e éd. : 1978)
Chervel André (2008), *Orthographe en crise à l'école*, Paris, Retz.
Fayol Michel (2013), *L'acquisition de l'écrit*, Paris, PUF, collection *Que sais-je ?*
Fayol Michel & Jaffré Jean-Pierre (2014), *L'orthographe*, Paris, PUF.

Evaluation : contrôle continu (deux devoirs sur table en temps limité)

Capacité d'accueil : 45

Histoire et philosophie des sciences CM et TD

Enseignant: Lucien VINCIGUERRA.

Titre du cours: Observer, conjecturer, conceptualiser.

Présentation du cours :

Observer, est-ce connaître? De ce que je vois, puis-je tirer des lois de la nature? Voir à travers un instrument, est-ce mieux voir les choses, ou est-ce fabriquer un artifice? Les objets de la science sont-ils vraiment différents des objets de nos perceptions? Que veut dire confirmer ou réfuter une hypothèse? Comment la science construit-elle ses objets et ses concepts?
Ce cours se propose d'introduire à des questions fondamentales de philosophie des sciences. Il s'appuiera sur des textes classiques d'épistémologie, mais également sur une lecture de certains textes d'histoire des sciences (Galilée, Einstein, Uexküll).

Pré-requis :

Maîtrise élémentaire du raisonnement philosophique et des connaissances scientifiques du lycée.

Compétences visées :

Apprendre à lire un texte de philosophie des sciences, en exposant, défendant ou discutant les thèses qu'il contient. Savoir construire à propos de la science une argumentation philosophique en faisant apparaître ses présupposés, les objections qu'on peut lui faire, et en répondant à ces dernières.

Bibliographie:**1) À lire avant le premier cours:**

Galileo Galilei, *Le messenger des étoiles*, trad. Seuil, 2009.

2) Autres références :

Francis Bacon, *Novum Organum*(1620), PUF, 2004.

Karl Popper, *Conjectures et Réfutations*, Payot, 1985.

Carl Hempel, *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin.

Thomas Kuhn, *La Structure des révolutions scientifiques*(1962), Champs-Flammarion, 1980.

Bruno Latour, *Pasteur : guerre et paix des microbes*(1984), La Découverte, 2001.

Albert Einstein, *La relativité*, Payot, 1979.

Jakob von Uexküll, *Mondes animaux et mondes humains*, Denoël.

Dominique Lecourt, *La Philosophie des sciences*, PUF, «Que sais-je ?».

Gaston Bachelard, *Le nouvel esprit scientifique*(1937), PUF, 1978.
La formation de l'esprit scientifique(1934), Vrin, 1983.

UE2 : Projet de l'étudiant :
Culture numérique

Deuxième année : L2 SDL parcours LSF

Semestre 3	ECT S	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale (diachronie)</i>	3	24h	A. Jatteau
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Syntaxe 2</i>	3	24h	F. Tayalati
<i>UE2 : Sémantique 2</i>	3	24h	G. Schaden
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	E Cooper et JF Virey
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF3-1</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE2 : LSF3-2</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE3 : Vivre sourd (placé en S4 remplacé par Linguistique LSF 1)</i>			
- Histoire des sourds		12h	S.Trottin, J .Garitte
- Pratiques communicatives des sourds		12h	S. Trottin
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
Option Parcours-type LSF			
<i>UE1 : Linguistique de terrain</i>	3	24h	A. Jatteau
<i>UE2 : Analyse du discours</i>	3	24h	S. Royer
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : Connaissance du milieu sourd</i>	3	24h	A. Risler, D.Ducasse
Option Métiers de l'enseignement premier degré			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Linguistique générale (diachronie)

Enseignante : Adèle Jatteau

Contenu :

Ce cours introduit et développe le concept de « changement linguistique » : comment et pourquoi les langues évoluent-elles ? Sur quels domaines opère le changement linguistique ? Quel est le lien entre variation synchronique et évolution diachronique ? Ces questions seront illustrées par l'histoire de la langue française, dans ses différents développements phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques du latin à l'époque contemporaine.

Compétences visées:

- Maîtriser les outils conceptuels (concepts fondamentaux et principales théories) de la linguistique diachronique
- Identifier le rôle de la diachronie (l'histoire du français) dans certains faits de langue en synchronie (le français actuel)
- Comprendre comment la restructuration d'une langue mobilise simultanément les différentes dimensions de la langue, tant formelles (phonologie, morphologie, syntaxe) que sémantico-pragmatiques.

Bibliographie :

Boltanski, Jean-Elie. 1995. *La linguistique diachronique*. Que Sais-Je, Paris : PUF

Huchon, Mirelle. 2002. *Histoire de la langue française*. Librairie Générale Française.

Picoche, Jacqueline & Christiane Marchello-Nizia. 1996. *Histoire de la langue française*. Nathan Université.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE1 : Syntaxe 2

Enseignant : Fayssal Tayalati

Pré requis : de préférence avoir suivi le programme de Syntaxe de la L1

Contenu :

Le cours propose une analyse syntaxique de certains types de phrases en prenant appui sur la notion de 'structure argumentale'. Seront analysées les phrases simples à verbes intransitifs (aussi bien à sujet personnel qu'impersonnel), celles à verbes transitifs (à complément direct ou indirect) et les phrases à verbes doublement transitifs. Une attention particulière sera accordée aux phrases impersonnelles et à celles qui semblent, en apparence seulement, complexes parce qu'elles combinent deux verbes. Le cours fera le lien entre la structure argumentale du verbe et certaines opérations syntaxiques telles que la passivation, la pronominalisation des compléments prépositionnels, etc.

Compétences visées:

Capacité à identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase et à décrire (en argumentant) les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux.

Bibliographie :

Sera fournie durant le cours

UE 1: Sémantique 2**Enseignant :** Gerhard Schaden**Pré requis :**

Avoir suivi le programme de sémantique du S1 sera utile

Contenu :

Ce cours sera dédié à l'étude de la compositionnalité. Nous allons appliquer le principe de compositionnalité notamment à l'étude de l'aspect lexical, de l'aspect grammatical, et de l'expression du temps grammatical. À chaque fois, nous allons essayer de déterminer en quelle mesure l'ajout de certaines formes linguistiques modifie le sens déjà présent, ou le laisse intacte.

Compétences visées:

Savoir ce qu'est le principe de compositionnalité, et en quoi c'est une propriété fondamentale des langues naturelles

Capacité à isoler le sens de base d'une expression linguistique

Capacité à comprendre comment le sens d'une expression complexe dépend (ou non) du sens de ses parties

Bibliographie : sera fournie en cours**BCC3 : Communiquer dans une autre langue****UE 1: anglais****Enseignants :** E. Cooper, J.-F. Virey**Pré requis :**

Niveau B1/B1+ en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1+ en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1+ dans les quatre compétences langagières

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française**UE1 et 2 : LSF3-1 et LSF3-2 : Langue des Signes et Autoformation****Enseignant :** Damien Ducasse**Pré-requis :**

Niveau A2 acquis minimum en LSF

1. LSF :

Contenu :

Compréhension et expression lors de relations duelles dans les domaines de la vie quotidienne de proximité, lors de tâches simples et habituelles sur des sujets familiers pour des besoins immédiats.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 du CECRL en fin d'année.

2. Autoformation :

Contenu :

Tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites (sous forme de résumés de livres et d'articles), événements suivis (conférences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd . Constitution d'un répertoire de signes de LSF et d'une sitographie de ressources en LSF.

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos.

UE3 : Vivre sourd : placé en S4 et remplacé par Linguistique LSF1

Enseignement :Linguistique LSF1 : le lexique

Enseignante : Alysson Lepeut

Contenu :

Qu'est-ce qu'un mot en langue signée ? Quels sont les effets de la modalité visuo-gestuelle sur la structure et la variation des mots de la langue des signes ?

Le cours abordera la spécificité des langues signées d'avoir un lexique motivé, conséquence de sa modalité visuo-gestuelle.

Un point central sera accordé à la question du geste en langues vocales et en langue des signes, et à la relation geste-signes. Mais pour bien comprendre cette relation, il est nécessaire en premier lieu d'entreprendre un détour historique à la fois sur le développement de la gestualité dans le domaine des langues vocales mais également sur l'évolution du champ de la linguistique en langue des signes.

Notions abordées : signifiant/signifié ; motivation ; convention ; variation ; gestualité

Compétences visées :

Approfondissement de la maîtrise des concepts linguistiques généraux ; savoir poser un regard de linguiste sur la langue des signes française. Envisager le signe de langue des signes comme un signe linguistique. Approfondissement de la réflexion sur les relations entre langage et gestualité.

Bibliographie :

Bouvet D., 1997, Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles, L' Harmattan

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

UE1 : Linguistique de terrain**Enseignante :** Adèle Jatteau**Contenu :**

Une large partie des données sur lesquelles se fondent les études linguistiques proviennent de travaux de terrain, pendant lesquels les linguistes recueillent puis analysent des mots, des phrases, etc., prononcés par les locuteurs de la langue étudiée. Dans ce cours, les étudiants seront invités à mener eux-mêmes un travail de terrain, afin de décrire une langue étrangère de leur choix. Le travail suivra différentes étapes réparties au cours du semestre : synthèse des ressources bibliographiques sur la langue, prise de contact avec un(e) informateur/informatrice, recueil de données avec enregistrement audio, traitement de ces données, et présentation d'un ou plusieurs points de grammaire.

Compétences visées:

- Recueillir des données de terrain et interagir avec les informateurs (sensibilisation aux questions éthiques)
- Manipuler des fichiers sons et transcrire
- Rechercher et sélectionner des ressources bibliographiques
- S'impliquer dans un travail de groupe

Bibliographie :

Blanchet, Philippe (2012). *Linguistique de terrain : méthode et théorie une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

UE2 : Analyse du discours**Enseignante :** Sabrina Royer

Programme communiqué à la rentrée

UE3 : Projet de l'étudiant : connaissance du milieu sourd**Enseignants :** Annie Risler, Damien Ducasse**Contenu :**

Cette UE vise à approfondir la réflexion sur la place des Sourds dans la société, par une diversification des points de vue. Elle comporte à la fois des enseignements théoriques et des témoignages recueillis au travers de conférences données par des acteurs du monde Sourd. Les thèmes abordés peuvent être : l'identité sourde, le rapport à l'écrit, le bilinguisme Sourd, la représentation publique des Sourds, etc

Compétences visées:

Prendre du recul sur les témoignages et les mettre en perspective avec les savoirs constitués et ainsi questionner ses propres connaissances acquises sur le monde des Sourds

Bibliographie :

Holkomb T.K., 2016, *Introduction à la Culture Sourde*, ERES ed.

Kerbourc'h S., 2006, *Du mouvement Sourd à la parole publique des sourds*, actes du colloque EHESS « Les Sourds dans la Cité », Paris.

Mottez B., 2006, *Les Sourds existent-ils ?*, Paris, L'Harmattan

Semestre 4	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Théories linguistiques 1</i>	3	24h	L. Lena
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Morphologie 2</i>	3	24h	D. Tribout et L. Lena
<i>UE2 : Phonologie 2</i>	3	24h	A. Jatteau/C. Patin
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	E Cooper et JF Virey
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF4-1</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE2 : LSF4-2</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE3 : Linguistique LSF1 : le lexique (placé au S3, remplacé par vivre sourd)</i>	3	24h	S. Trottin et J Garitte
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 : Pragmatique</i>	3	24h	G. Schaden
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>	3	24h	
- Pensée et langage			G. Thiberge
- Langage et évolution			G. Schaden
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : parcours scolaire des enfants sourds</i>	3	24h	C. Gust
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Théories linguistiques 1

Enseignante : Ludovica Lena

Programme communiqué à la rentrée

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE1 : Morphologie 2

Enseignante : Delphine Tribout

Contenu :

Ce cours est consacré à la morphologie constructionnelle. Il approfondira certains aspects abordés en morphologie 1, en particulier les rapports entre la morphologie et l'organisation du lexique. Puis seront abordées des problématiques liées aux interfaces, en particulier entre flexion et construction, ou entre morphologie et syntaxe. Enfin, seront étudiées les irrégularités observables dans la construction de lexèmes, tant du point de vue de la forme que du point de vue du sens.

Compétences visées:

- maîtriser les principes de base de la morphologie actuelle
- connaître les principaux procédés de formation de mots en français
- savoir analyser d'un point de vue morphologique les unités qui constituent le lexique français
- savoir identifier les problèmes lors la formation de nouveaux mots

Bibliographie :

Apothéloz, D. (2002) *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys.

Aronoff, M. & Fudeman, K. (2005) *What is Morphology*, Oxford : Blackwell Publishing.

Fradin, B. (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF. (2002).

UE2 : Phonétique et phonologie 2

Enseignants : Adèle Jatteau, Cédric Patin

Pré requis :

il est recommandé d'avoir suivi 'Phonétique & phonologie 1' et 'Phonétique & phonologie 2' en 2019-20.

Contenu :

Dans la chaîne parlée, les sons des langues interagissent entre eux, en s'influençant les uns les autres ou bien en provoquant des insertions ou des suppressions. Le cours présente un panorama des différents processus à l'œuvre dans les langues du monde (assimilations, harmonie, lénition...), avant de montrer comment ces processus interagissent entre eux (notions de règle, dérivation et opacité). Enfin, l'analyse des sons en traits permet d'affiner l'analyse de la plus petite unité du langage et de formaliser les règles.

Compétences visées:

- Identifier - Identifier les processus phonologiques dans un corpus transcrit, et comprendre leurs interactions
- Élaborer une analyse complexe, abstraite et formelle à partir de l'examen de données

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, Joaquim, Noël Nguyen & Sophie Wauquier. 2010. *Comprendre la phonologie*. Linguistique Nouvelle, PUF.

Hayes, Bruce. 2009. *Introductory Phonology*. Wiley-Blackwell.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue**UE 1 : Anglais**

Enseignants : E. Cooper, J.-F. Virey

Pré requis :

Niveau B1/B1+ en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1+ en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1+ dans les quatre compétences langagières.

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française**UE1 et UE2 : LSF4-1 et LSF4-2 : Langue des Signes et Autoformation**

Enseignant : Damien Ducasse

LSF :**Contenu :**

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 du CERL en fin d'année.

Autoformation :**Contenu :**

Tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites (sous forme de résumés de livres et d'articles), événements suivis (conférences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd . Constitution d'un répertoire de signes de LSF et d'une sitographie de ressources en LSF.

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos.

UE3 : Linguistique LSF1 : le lexique (ce cours, placé au S3, est remplacé par Vivre sourd)

Enseignement : pratiques communicatives des sourds

Enseignante : Sandrine Trottin

Contenu :

La conséquence majeure de la surdité est un handicap de communication, qui touche à la fois les sourds et les entendants dans leurs interactions. Les personnes sourdes développent des modalités de communication particulières. Quand elles sont également signeuses, c'est à dire locutrices de la langue des signes, elles sont forcément bilingues, confrontées au quotidien à deux langues, le français et la langue des signes, qui s'expriment selon des modalités différentes. Le cours abordera les particularités des modes de communication des sourds par rapport à celles des entendants. Il présentera les moyens d'appréhender leurs pratiques communicatives bilingues et/ou bimodales.

Compétences visées :

Approfondissement de connaissance du milieu sourd, problématisation de la question du bilinguisme sourd et de la place des langues dans les interactions sourds-entendants.

Bibliographie :

Correno M., 2012, Représentations sociales de deux sujets sourds sur leurs pratiques communicatives, mémoire de master 2, Université Stendhal, Grenoble.

<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00755002>

Kerbourc'h S., 2010, Sourds jour après jour : petites et grandes conséquences d'une assignation normative, *Le sociographe* 2010/1, n°31, p57-66

Millet A., Esteve I., Guigas L., 2008, Pratiques communicatives d'un groupe de jeunes sourds adultes, *Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00419204/document>

Enseignement : Histoire des Sourds

Enseignants : Sandrine Trottin / Jérôme Garitte

Contenu :

Mise en perspective de la place des Sourds dans la société aujourd'hui et dans les différentes périodes historiques.

Compétences visées :

Comprendre les enjeux actuels des revendications des Sourds, leur origine et leur complexité.

Bibliographie :

Bertin F., 2010, *Les sourds, une minorité invisible*, Paris, éd Autrement.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

UE 1 : Pragmatique

Enseignant : Gerhard Schaden

Pré requis :

avoir suivi les cours de sémantique de L1/L2 sera un plus

Contenu :

Nous allons étudier dans ce cours les interprétations que font des locuteurs d'une langue naturelle qui vont au-delà du sens littéral, mais qui sont essentielles pour le bon fonctionnement d'une conversation. Nous allons étudier différents types de contenus sémantique qui ne constituent pas le propos principal d'une énonciation (présuppositions et implicatures conventionnelles), et aussi des contenus rétractables (dont notamment les implicatures conversationnelles).

Compétences visées:

Capacité à distinguer le contenu littéral d'un contenu inféré

Capacité à relever dans une phrase le contenu en cause et d'éventuels contenus projectifs

Capacité à utiliser les maximes de Grice pour expliquer des implicatures conversationnelles

Capacité à utiliser les échelles argumentatives de Ducrot pour expliquer des implicatures conversationnelles

Bibliographie :

Sera fournie en cours

UE2 : Spécialisation :

un cours au choix **entre les deux enseignements ci-dessous : " Pensée et langage" et "Langage et évolution"**

Enseignement : Pensée et langage

Enseignant : Gabriel Thiberge

Contenu : Ce cours vise à présenter une réflexion sur les rapports entre le langage humain et la cognition. Il s'agira ainsi d'étudier en quoi les spécificités du langage humain peuvent nous informer sur le cerveau en tant que siège de la pensée, mais aussi d'explorer les relations entre langage et intelligence de manière générale, de présenter des éléments de discussion sur l'aspect inné ou non du langage humain, ou encore d'introduire à la psycholinguistique.

Compétences visées:

- Développer une vision d'ensemble sur les relations entre langage et pensée

- Savoir prendre du recul dans l'analyse de plusieurs théories linguistiques

Bibliographie : Fournie en cours de semestre.

Enseignement : Langage et Évolution

Enseignant : Gerhard Schaden

Pré requis :

Avoir suivi Linguistique générale (diachronie)

Contenu :

Dans ce cours, nous allons envisager le changement linguistique en tant que processus d'évolution culturelle. Nous allons présenter la théorie synthétique de l'évolution néo-darwinienne (surtout dans la version de R. Dawkins), et voir comment des éléments linguistiques peuvent être vus comme subissant des processus d'évolution.

Compétences visées:

Devenir conscient du fait qu'une langue est en perpétuel changement, et des implications de ce fait
comprendre les fondements de la théorie de l'évolution néo-darwinienne
Pouvoir suivre une analyse simple en dynamique des réplicateurs

Bibliographie :

R. Dawkins (1976/2013) : *Le gène égoïste*. Paris : Odile Jacob.
D'autres éléments de bibliographie seront fournis en cours.

UE3 : Parcours scolaires des enfants sourds

Enseignant : Christophe Gust

Contenu :

Sensibilisation à la complexité des questions liées à la scolarisation des enfants sourds : diversité des profils d'enfants et des choix familiaux. Dispositifs législatifs et institutionnels existants d'intégration scolaire, individuelle et collective.

Compétences visées :

Prise de recul sur les enjeux liés aux choix linguistiques dans l'éducation des jeunes sourds : éducation bilingue ou monolingue, choix de la (ou des) langue(s) d'enseignement.

Bibliographie :

INPES, 2005 : *La surdit  de l'enfant, guide pratique   l'usage des parents* (en ligne)
Eduscol, 2009 : *Scolariser les  l ves sourds et malentendants*, publication CNDP (en ligne)

Troisième année : L3 SDL parcours LSF

Semestre 5	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Théories linguistiques 2</i>	3	24h	A. Jatteau
<i>UE2 : Linguistique comparée 1</i>	3	24h	S. Anastasio
<i>UE3 : Psycholinguistique (construction du sens)</i>	3	24h	E. Soroli
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	M Capliez, E Cooper, D Santos
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF5-1</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE2 : LSF5-2</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE3 : Linguistique LSF2 : les constructions syntaxiques</i>	3	24h	A. Risler
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 : Syntaxe de la phrase complexe</i>	3	24h	G. Thiberge
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>	3	24h	
- Didactique du FLE1			S. Royer
- Constitution de corpus			A. Balvet
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : 1 cours au choix</i>	3		
- Travail encadré de recherche (TER)			A. Risler
- cours offerts par l'université et les autres formations			Voir liste des cours offerts
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

UE1 : Théories linguistiques 2

Enseignante : Adèle Jatteau

Pré requis :

Il est recommandé d'avoir suivi les cours de Théories Linguistiques en L2.

Contenu :

Le cours en 2020-21 sera consacré à une branche importante des théories linguistiques : la diachronie, ou l'étude de l'évolution des langues. Il exposera les principales modélisations du changement linguistique, en lien avec les cadres théoriques majeurs des 19^e-20^e-21^e s., en essayant de répondre aux questions suivantes : comment et pourquoi les langues évoluent-elles ? Sur quels domaines opère le changement linguistique ? Quel est le lien entre variation synchronique et évolution diachronique ? Ces questions seront illustrées par l'histoire de la langue française, dans ses différents développements phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques du latin à l'époque contemporaine.

Compétences visées:

- Maîtriser les outils conceptuels (concepts fondamentaux et principales théories) de la linguistique diachronique
- Situer ces outils conceptuels dans les cadres théoriques majeurs de la linguistique générale
- Identifier le rôle de la diachronie (l'histoire du français) dans certains faits de langue en synchronie (le français actuel)
- Comprendre comment la restructuration d'une langue mobilise simultanément les différentes dimensions de la langue, tant formelles (phonologie, morphologie, syntaxe) que sémantico-pragmatiques.

Bibliographie :

Boltanski, Jean-Elie. 1995. *La linguistique diachronique*. Que Sais-Je, Paris : PUF
Huchon, Mirelle. 2002. *Histoire de la langue française*. Librairie Générale Française.
Martinet, André. 1970. *Economie des changements phonétiques : Traité de phonologie diachronique*. Berne : Francke
Saussure, Ferdinand de. 1968. *Cours de Linguistique Générale*. Payot.
Picoche, Jacqueline & Christiane Marchello-Nizia. 1996. *Histoire de la langue française*. Nathan Université.

UE2: Linguistique comparée 1

Enseignante : Simona Anastasio

Contenu :

Le cours présente une introduction à la linguistique comparée et à la typologie des langues, en particulier d'un point de vue morphologique. Le cours comparera la morphologie verbale de différentes langues, apparentées ou non, en mettant particulièrement l'accent sur l'encodage du temps et de l'aspect.

Compétences visées:

- connaître la classification typologique des langues et savoir identifier le type d'une langue
- être capable d'analyser la morphologie verbale

– savoir distinguer le temps et l’aspect et leur encodage morphologique

Bibliographie indicative :

Klein, W. 1994. *Time in Language*. New York : Routledge

Milliaressi, T. (éd.) 2018. *La relation temps/aspect : approches typologiques et contrastive*. Lille : Edition du conseil scientifique de l’Université de Lille.

Sörös, A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues* Bern : Peter Lang.

UE 3 : Psycholinguistique - Construction du sens

Enseignante : Efstathia SOROLI

Contenu

La Psycholinguistique se situe au carrefour entre Linguistique, Psychologie, Neurosciences et Informatique. L’objectif principal du psycholinguiste est de comprendre comment l’esprit (système cognitif) et le cerveau (système neurophysiologique) fonctionnent lors de l’apprentissage, de la compréhension et de la production du langage. Le psycholinguiste se pose des questions telles que :

- Pourquoi apprenons-nous à communiquer de manière symbolique, et comment construisons-nous le sens ?

- Par quels processus cognitifs un sujet humain met en œuvre le système d’une langue naturelle ?

- Est-ce qu’on peut penser (se représenter le monde, stocker des informations, effectuer des raisonnements/des associations, résoudre des problèmes, prendre des décisions etc.) sans langage ?

- Dans quelle mesure notre/nos langue(s) influencent notre manière de penser et de conceptualiser le monde ?

L’objet principal de ce cours est de dresser un bilan critique des travaux en ce domaine autour de la relation entre langage, processus cognitifs et fonctionnement cérébral. Plus précisément, il s’agira de :

a) faire le lien entre processus cognitifs (catégorisation, mémoire, raisonnement etc.) et traitement de l’information langagière de *haut niveau* (avec une attention particulière aux mécanismes de compréhension, d’identification du sens, de construction du lexique mental et de production du langage), et entre traitement langagier et activité cérébrale ;

b) présenter et explorer les principales théories dans le domaine de la psycholinguistique ;

c) offrir un panorama des dernières découvertes dans le domaine de la construction du sens (représentation conceptuelle, encodage lexical, traitement des mots/des phrases/du discours, etc.

d) examiner les méthodes utilisées dans la recherche psycholinguistique, interpréter les résultats issus de ces études et surtout comprendre comment ces données ont contribué au développement des principales théories psycholinguistiques.

Une attention particulière sera portée au caractère interdisciplinaire et aux démarches expérimentales, souvent divergentes d’un point de vue méthodologique et théorique, des études psycholinguistiques.

Compétences visées

• Compétences transversales générales : Développement d’un esprit de synthèse, capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).

• Compétences liées au champ de la discipline :

A la fin de ce cours l’étudiant devrait être capable :

- d’identifier les différentes approches théoriques et méthodologiques dans le domaine de la psycholinguistique ;

- de reconnaître les processus de traitement du langage et du fonctionnement cérébral impliqués dans l’encodage et le décodage de haut niveau ;

- de mener une réflexion empirique et savoir identifier un protocole expérimental basique en s'appuyant sur les modèles théoriques les plus récents.

Bibliographie

Benazzo S., Flecken M., & Soroli E. (Eds.). (2012). *Typological perspectives on language and thought: Thinking for speaking in L2*. Language, Interaction and Acquisition series. Amsterdam: John Benjamins.

Caron, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Paris : PUF

Engemann H., Hendriks H., Hickmann M., Soroli E. & Vincent C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. *Cognitive Processing*, 16 (1): 209-213.

Hickmann M., Engemann H., Soroli E., Hendriks H. & Vincent C. (2017). Expressing and categorizing motion in French and English: Verbal and non-verbal cognition across languages. In I. Ibarretxe-Antuñano (ed.), *Motion and space across languages and applications*, 61-94. *Human cognitive processing series*. Amsterdam: John Benjamins.

Menn, L. & Dronkers, N. (2016). *Psycholinguistics: Introduction and Applications* (2nd edition). San Diego: Plural Publishing.

De Groot, A. & Hagoort, P. (2018). *Research Methods in Psycholinguistics and the Neurobiology of Language: A practical guide*. NJ: John Wiley & Sons.

Soroli E. (2012). Variation in spatial language and cognition: exploring visuo-spatial thinking and speaking cross-linguistically. *Cognitive Processing*, 13 (1): 333-337.

Soroli E. & Hickmann, M. (2010). Language and spatial representations in French and in English: Some evidence from eye-movements. In G. Marotta, A. Lenci, L. Meini & F. Rovai (eds.), *Space in Language*, 581-597. Pisa: Edizioni ETS ISBN: 978-884672902-6.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignants : M. Capliez, E. Cooper, D. Santos

Pré requis :

Niveau B1+/B2 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B2 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux. La passation de la certification CLES (niveau B1, B2 ou C1) est encouragée.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B2 dans les quatre compétences langagières.

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 et UE2 : LSF5-1 et LSF5-2

Enseignant : Damien Ducasse

Pré-requis : maîtrise de la LSF à un niveau seuil B1.

LSF :**Contenu :**

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites dans tous les domaines. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui. Savoir reformuler ses propos, interagir de façon naturelle.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1+ du CECRL en fin de semestre.

Autoformation :**Contenu :**

Tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites (sous forme de résumés de livres et d'articles), événements suivis (conférences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd . Constitution d'un répertoire de signes de LSF et d'une sitographie de ressources en LSF.

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos.

UE3 : Linguistique LSF 2

Enseignement : Les constructions syntaxiques

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Introduction à la description linguistique des langues signées : la combinatoire et la variation morphologique des unités du discours en LSF.

Etude de la formation des phrases en LSF, analyse en constituants et étude des constructions syntaxiques des prédicats verbaux. Ces constructions sont de nature séquentielle mais également spatiale. L'accent sera porté sur la notion d'espace en langue des signes, qui est induite par la modalité visuelle, tout comme l'est la motivation du lexique.

Ce cours fait donc suite au cours Linguistique LSF1, et amène à s'interroger sur la variation des signes motivés en discours, selon leur fonction dans la phrase ainsi que sur les éléments grammaticaux de nature spatiale. L'étude de la distinction nom-verbe en discours permettra d'aborder les types de constructions verbales.

Compétences visées :

Savoir découper les énoncés en constituants, savoir identifier des constructions syntaxiques relevant de la séquentialité et de la spatialisation ainsi que leurs composants morphologiques. Utilisation du logiciel d'annotation multilinéaire ELAN.

Bibliographie :

MILLET A., 2019, Grammaire descriptive de la langue des signes française, UGA Editions, Grenoble

RISLER A., 2007, les classes lexicales envisagées à partir de la fonction adjectivale, in Silexicales 2007/5, Université de Lille, pp.103-125. : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00742891/document>

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

UE2 : Syntaxe de la phrase complexe

Enseignant : Gabriel Thiberge

Pré requis :

Il est recommandé d'avoir suivi Syntaxe 1 et 2

Contenu :

Ce cours, qui s'inscrit dans une progression dans la découverte des méthodes d'analyse syntaxique (syntaxe 1 et 2) raisonnée, est consacré à l'étude des phrases complexes en français, en particulier des phrases à propositions subordonnées. Dans un premier temps, un rappel sera fait sur les points communs et les différences entre phrases simples et complexes. Les différents types de subordonnées seront ensuite présentés et analysés. Enfin, la dernière partie du cours mettra l'accent sur les interrogatives partielles.

Compétences visées:

- savoir distinguer phrases simples et phrases complexes
- savoir reconnaître et analyser les différents types de subordonnées en français

Bibliographie : Fournie en cours de semestre

UE2 : Spécialisation :

Un cours au choix parmi les deux enseignements décrits ci-dessous

Enseignement : Didactique du FLE 1

Enseignante : Sabrina Royer

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'étudier l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, des méthodes traditionnelles à l'approche actionnelle. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes démarches et supports didactiques utilisés du XIX^{ème} siècle à nos jours et à réfléchir sur les supports qu'ils ont déjà croisés dans leur parcours d'apprenant de langue. Les réflexions seront menées en groupe à partir d'un carnet de bord.

Compétences visées:

Situer les pratiques pédagogiques au sein de l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, et savoir développer un regard réflexif sur les différentes difficultés/stratégies d'apprentissage.

Bibliographie :

Besse, H. (1985) *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier/Credif.

Gaonac'h, D. (1991) *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier

Puren, C. (1988) *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/ CLE International.

Puren C. (1994) *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier.

Enseignement : Constitution de corpus

Enseignant : Antonio Balvet

Contenu :

Le recours aux corpus s'impose de plus en plus dans tous les domaines de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) et au-delà : littérature, histoire, philosophie... L'objectif de ce cours est de proposer à la fois des contenus théoriques (histoire et méthodes de la linguistique de corpus) et pratiques (constitution d'un corpus structuré et annoté). Ce cours sera l'occasion pour les étudiants d'approfondir des notions de linguistique générale tout en acquérant des savoir-faire valorisables dans la suite de leur parcours tant académique que professionnel : collecte critique de textes, sensibilisation aux droits d'auteurs et aux métadonnées, annotations structurées (ex. : analyses en dépendances syntaxiques), fouille de données structurées.

Compétences visées:

Acquérir des compétences d'analyse linguistique exploitables dans un contexte professionnel ; approfondir les connaissances sur la grammaire française ; exploiter les outils d'analyse linguistique automatique

Bibliographie :

Des articles scientifiques en français et en anglais seront distribués au cours de l'année.

UE3 : Projet de l'étudiant :

1 cours au choix dans la liste proposée par l'université ou TER

Enseignement : Travail de recherche encadré (TER)

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Initiation à la recherche en linguistique, à travers la réalisation d'une étude, menée individuellement ou collectivement, sur un point de description de la langue des signes française. Le travail encadré s'inscrira dans les recherches menées par l'enseignant responsable de l'UE.

Compétences visées:

Problématiser une question de recherche, rassembler des données et les présenter, mener une analyse au regard de travaux antérieurs.

Semestre 6	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Formalismes linguistiques</i>	3	24h	D. Tribout
<i>UE2 : Linguistique comparée 2</i>	3	24h	S. Anastasio/F. Tayalati
<i>UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction</i>	3	24h	N. Gasiglia
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	M Capliez, E Cooper et D Santos
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF6-1</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE2 : LSF6-2</i>	3	24h	D. Ducasse, V. Fontvielle, P. Houwenaghel
<i>UE3 : Usages de la langue des signes française</i>	3		
Usages esthétiques des langues signées		12h	P. Houwenaghel
Usages professionnels de la LSF		12h	S. Trottin
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 Sociolinguistique 2</i>	3	24h	G. Thiberge
<i>UE2 : Spécialisation : 1 cours au choix</i>	3	24h	
- Grammaire de construction			P. Pietrandrea
- Didactique du FLE2			S. Anastasio
<i>UE3 Projet de l'étudiant : Stage</i>			A. Risler, S. Trottin
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant : stage</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Formalismes linguistiques

Enseignante : Delphine Tribout

Pré requis :

Connaitre les principales fonctions syntaxiques (sujet, COD, COI, attribut, attribut du COD...)

Contenu :

Le cours est une introduction à l'utilisation de formalismes en linguistique. Il présentera deux formalismes syntaxiques qui ont une place importante dans l'histoire de la linguistique formelle.

Compétences visées:

- Savoir utiliser une grammaire formelle pour analyser une phrase.
- Savoir représenter formellement une phrase du français.

Bibliographie :

Abeillé, A. (2007) *Les grammaires d'unification, chap. 1 La grammaire lexicale fonctionnelle*. Paris: Lavoisier. Bresnan, J. (2001) *Lexical-Functional Syntax*. Oxford: Blackwell.

UE2 : Linguistique comparée 2

Enseignant : Simona Anastasio et Fayssal Tayalati

Programme communiqué à la rentrée

UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction

Enseignante : Nathalie Gasiglia

Contenu :

Les dictionnaires (imprimés et électroniques) peuvent rendre une diversité de services (aide à la compréhension, aide à la recherche du mot le plus adapté à employer dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique...).

Mais pour que ces services soient effectivement rendus par ces répertoires, il importe, d'une part, de savoir choisir ceux qui répondront au besoin à satisfaire et, d'autre part, de savoir exploiter les informations qu'ils recèlent.

En nous concentrant sur les dictionnaires monolingues du domaine français, nous étudierons les constantes et les différences entre divers dictionnaires dans le but de dégager des éléments de typologie, puis nous nous attacherons à comprendre, pour une sélection de répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés présentés dans les articles, et les modalités d'organisation et de rédaction de ces articles (en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques).

Notre objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, en particulier dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

(i) découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques ; (ii) mieux savoir quels services attendre des dictionnaires et comment les exploiter ; et (iii) pour les futurs enseignants, savoir guider les manipulations dictionnaires d'élèves.

Bibliographie :

Rey Alain, *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin, 2008.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignants : M. Capliez, E. Cooper, D. Santos

Pré requis :

Niveau B1+/B2 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B2 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux. La passation de la certification CLES (niveau B1, B2 ou C1) est encouragée.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B2 dans les quatre compétences langagières.

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 et UE2 : LSF6-1 et LSF6-2

Enseignants : Damien Ducasse, Pénélope Houwenaghel, Vivien Fontvielle

LSF

Contenu :

Comprendre et s'exprimer en LSF dans toute situation de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Savoir développer une argumentation longue en LSF, reformuler ses propos. Participer à des discussions de façon naturelle, avec tout type de locuteur. Comprendre tout type de document vidéo en langue des signes.

Compétences visées : Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) au minimum à un niveau B1 consolidé / B2 en cours du CECRL en fin de semestre. Ceci correspond au niveau requis pour entrer en formation d'interprète.

Thème / Version

Contenu :

Travail de la grammaire de la langue des signes française, au travers d'exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

Autoformation guidée

Contenu :

Tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites (sous forme de résumés de livres et d'articles), événements suivis (conférences, spectacles, visites, ... etc) et investissement dans le milieu sourd . Constitution d'un répertoire de signes de LSF et d'une sitographie de ressources en LSF.

Compétences visées : S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos.

UE3 : Usages de la langue des signes française

Enseignement : Usages professionnels de la LSF

Enseignante : Sandrine Trottin

Contenu :

Les métiers en lien avec la LSF sont nombreux et variés. Ils peuvent être des métiers autres avec une spécialisation dans la communication en LSF, mais ils peuvent être également des métiers spécifiques et dédiés aux personnes sourdes pratiquant la LSF.

Le cours abordera les deux approches : les métiers avec une spécialisation ainsi que les métiers dédiés. Il s'agira d'acquérir une connaissance des différents métiers, des endroits où ils peuvent être pratiqués, des publics visés et des conditions de travail dans ce domaine.

Compétences visées:

Découvrir les différents métiers ayant un lien avec la LSF, connaître le paysage actuel de l'emploi en France en lien avec la LSF.

Bibliographie :

http://surdite.lsf.free.fr/travail_avec_sourds.htm

<https://www.100metiersenregion.fr/interprete-en-langue-des-signes/>

Enseignement : Usages esthétiques des langues signées

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

La communauté Sourde française réinvestit sa destinée depuis les années 1970, sur les plans identitaires, linguistiques, culturels et économiques. Nous verrons comment la création de l'International Visual Théâtre (IVT) peut être considérée comme emblématique de son époque. Comment comprendre les œuvres produites par l'IVT dans un mouvement global d'émancipation culturelle ?

Le cours est donné en LSF

Compétences visées :

repérer et reconnaître les procédés esthétiques dans une œuvre signée, inscrire une œuvre dans son contexte de création.

Bibliographie :

Abbou V., Une clé sur le monde, Eyes Éditions, 2017.

Chateauvert J., "Qu'est ce que la littérature en langue des signes", L'information grammaticale, n°149, 2016

Houwenaghel P., Risler A., « Traduire la poésie en langue des signes : un défi pour le traducteur », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [Online], 34 | 2018
Collectif, Sign Language Studies, Gallaudet university press, volume.7, n°3, 2001."

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

Enseignement : Sociolinguistique 2

Enseignant : Gabriel Thiberge

Contenu :

Après un approfondissement des connaissances fondamentales permettant l'analyse sociolinguistique, notamment en termes méthodologiques, ce cours confrontera les étudiant.e.s aux modalités pratiques de l'enquête sociolinguistique (questionnaire, corpus, expérimental). En fonction des effectifs et des possibilités pratiques, et sous l'angle d'une thématique définie en amont, il s'agira de réfléchir à l'élaboration d'un protocole de recueil de données et de préparer une analyse des données à recueillir (ou, dans l'idéal, recueillies).

Compétences visées:

Compétences visées :

- Être capable d'utiliser l'entretien et le questionnaire comme moyens pour recueillir des données sociolinguistiques ;
- Être capable d'analyser des phénomènes variationnels, en s'appuyant sur les concepts centraux de la sociolinguistique.

Bibliographie :

Fournie en cours de semestre.

UE2 : Spécialisation :

1 cours au choix

Enseignement : Grammaire de construction

Enseignante : Laetitia Compaoré

Contenu :

Pour certains la construction serait l'unité fondamentale de la grammaire, quel que soit le domaine : morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, phonologie. Mais dans ce cas, qu'est-ce qu'une construction ? Un tel concept peut-il être utile pour rendre compte de faits complexes ?

À partir d'exemples concrets, principalement issus de la syntaxe – mais aussi d'autres domaines –, nous nous intéresserons, aux théories qui sous-tendent le concept de construction : les Grammaires de construction, qui sont des grammaires cognitives, fondées sur l'usage.

Les analyses seront faites à partir d'interrogations de corpus.

Compétences visées:

À la fin de ce cours l'étudiant devrait être capable de :

- Mobiliser des connaissances des différents domaines de la linguistique pour identifier et analyser différents types de constructions.
- Utiliser et manipuler les outils pour faire une analyse comparative et / ou typologique des langues.

Bibliographie :

Legallois, D. & P. Gréa. 2006. « La grammaire de construction ». In *Autour des grammaires de constructions et de patterns*, D. Legallois & J. François (éds), 5- 27. Cahiers du CRISCO 21. http://evenements.univ-lille3.fr/autour-constructions/GdC/Programme_files/cahier%2021.pdf.

Enseignement : Didactique du FLE 2

Enseignante : Simona Anastasio

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à construire une unité didactique de français langue étrangère sur une thématique au choix (grammaire, lexicale, phonétique, culture, littérature, FOS). Les étudiants seront amenés à réaliser des activités originales sur la base de supports variés portant sur les quatre compétences de production/compréhension écrite et orale. Chaque séance du cours sera centrée sur une compétence spécifique. Une attention particulière sera donnée à l'enseignement de la grammaire en classe de FLE.

Compétences visées:

Être capable de concevoir un cours de français langue étrangère pour des publics variés et sur des supports différents.

Bibliographie :

Bertochini, P. & Costanzo, E. 2009. *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris : Clé International.

Boyer, H., Butzbach, M. & Pendanx, M. 1990. *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*. Paris : Clé International.

Courtyllon, J. 2002. *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.

Cuq, J. P. & Gruca, I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble.

Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.

Robert, J. P., Rosen, E., Reinhardt, C. 2011. *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*. Paris : Hachette.

Tagliante, C. 2006. *La classe de langue*. Paris : Clé International.

UE3 : Projet de l'étudiant

Enseignement : Stage

Enseignantes : Annie Risler et Sandrine Trottin

Stage obligatoire de 25 à 50 h dans une structure en lien avec des personnes sourdes : entreprise ou association employant des salariés sourds, ou s'adressant à un public sourd : établissement scolaire, entreprise, service d'appui à l'emploi, service d'accompagnement à la vie sociale, établissement pour sourds-aveugles... etc.

L'étudiant devra trouver le lieu de stage. L'objectif du stage est de conforter son projet professionnel ou/et d'approfondir sa connaissance du milieu sourd.

Compétences visées : Mettre en perspective les savoirs théoriques et les observations de terrain. Savoir se présenter et argumenter une demande de stage ; rendre compte de son observation ; prendre du recul ; présenter un lieu de stage à partir de notions étudiées en cours.

Modalités de contrôle des connaissances

Semestre 1	Session 1		Session 2
	1ere évaluation	2eme évaluation	
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>			
- Linguistique générale 1 (synchronie)	Dossier	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
- Sociolinguistique 1	Devoir maison : activités et exercices Moodle	Devoir maison : activités et exercices moodle	Ecrit 2h
<i>UE2 : Acquisition 1</i>	Devoir maison	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE3 : Gestes et signes : langage et multimodalité</i>	Ecrit 30 minutes QCM exercices moodl	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Phonétique/phonologie</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE2 : Morphologie 1</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	Différentes évaluations de compréhension	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC4 : Maîtriser la Langue des Signes Française			
<i>UE1 : LSF1</i>	Moyenne des exercices maison , dont journal d'autoformation	Ecrit 1h30 compréhension = QCM expression = LS-vidéo	Oral 30 minutes
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : deux cours, au choix</i>	Voir Philosophie		
- Initiation à la logique	Voir Culture		
- Notion de culture en sciences sociales	Voir Lettres Modernes		
- Langue française, grammaire et stylistique	Voir Lettres modernes		
- Dictionnaires et enseignement : le lexique	Voir Sciences de l'éducation		
- Modes d'enseignement : analyses didactiques	Voir Philosophie		
- Remédiation LSF (uniquement sur préconisation)	Report de la notes obtenue à l'UE LSF1	Report de la note obtenue à l'UE LSF1	Voir UE LSF1
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : intégration</i>	Voir pôle transversalité		

Semestre 2	1ere évaluation	2eme évaluation	Session 2
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>			
- Linguistique générale 2 (synchronie)	Devoir maison / dossier	Devoir maison / dossier	Complément de dossier
- Méthodes et observables	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE2 : Découverte du domaine des SdL</i>	Travail en groupe	TRavail en groupe	Ecrit 2h
<i>UE3 : Lexicographie</i>	Ecrit 1h30 Exercices en cours	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Syntaxe 1</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE2 : Sémantique 1</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	Différentes évaluations de compréhension	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : Sociologie du monde sourd</i>	Devoir maison	écrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE2 : LSF2</i>	Moyenne des exercices maison , dont journal d'autoformation	Ecrit 1h30 compréhension = QCM expression = LS-vidéo	Oral 30 minutes
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : 1 cours au choix</i>			
- Histoire et philosophie des sciences	Voir Philosophie		
- Initiation à l'histoire de la mode	Voir culture		
- Médias, culture et société	Voir culture		
- Orthographe et enseignement			
- Rhétorique et créativité	Voir lettres modernes		
- Regards pluriels, corps, santé et société	Voir sciences de l'éducation		
- Évaluation, éducation et formation	Voir sciences de l'éducation		
- Histoire de l'école en France	Voir sciences de l'éducation		
- Remédiation LSF (sur préconisation seulement)	Report de la note obtenue à l'UE LSF2	Report de la note obtenue à l'UE LSF2	voir UE LSF2
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : Culture numérique</i>			

Semestre 3	Session 1		Session 2
	1ere évaluation	2eme évaluation	
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale (diachronie)</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Syntaxe 2</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE2 : Sémantique 2</i>	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	Différentes évaluations de compréhension	Ecrit 2h	Ecrit 2h
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF3-1</i>	Moyenne des exercices maison , dont journal d'autoformation	Ecrit 1h30 compréhension = QCM expression = LS-vidéo	Oral 30 minutes
<i>UE2 : LSF3-2</i>	Report des notes de l'UE LSF3-1	Report des notes de l'UE LSF3-1	Voir UE LSF3-1
<i>UE3 : Linguistique LSF 1</i>	Travail en groupe	Ecrit 1h30	Oral 20 minutes
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
Option Parcours-type LSF			
<i>UE1 : Linguistique de terrain</i>	Devoir maison	Devoir maison	Complément de dossier
<i>UE2 : Analyse du discours</i>	Devoir maison	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : Connaissance du milieu sourd</i>			
Option Métiers de l'enseignement premier degré			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	Voir le pole transversalité		
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>			
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>			

Semestre 4	Session 1		Session 2
	1ere évaluation	2eme évaluation	
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Théories linguistiques 1</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Morphologie 2</i>	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h
<i>UE2 : Phonologie 2</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	Différentes évaluations de compréhension	Ecrit 2h	Ecrit 2h
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			

<i>UE1 : LSF4-1</i>	Moyenne des exercices maison , dont journal d'autoformation	Ecrit 1h30 compréhension = QCM expression = LS-vidéo	Oral 30 minutes
<i>UE2 : LSF4-2</i>	Report des notes de l'UE LSF4-1	Report des notes de l'UE LSF4-1	Voir UE LSF4-1
<i>UE3 : Vivre sourd</i>	Devoir maison	Devoir maison	Ecrit 2h
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 : Pragmatique</i>	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>			
- Pensée et langage	Devoir maison	Devoir maison	Ecrit 2h
- Langage et évolution	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : parcours scolaire des enfants sourds</i>	Devoir maison	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	Voir pole transversalité		
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>			
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>			

Semestre 5	Session 1		Session 2
	1ere évaluation	2eme évaluation	
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Théories linguistiques 2</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE2 : Linguistique comparée 1</i>	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h
<i>UE3 : Psycholinguistique (construction du sens)</i>	Devoir maison	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	Différentes évaluations de compréhension	Ecrit 2h	Ecrit 2h
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF5-1</i>	Moyenne des exercices maison , dont journal d'autoformation	Ecrit 1h30 compréhension = QCM expression = LS-vidéo	Oral 30 minutes
<i>UE2 : LSF5-2</i>	Report des notes de l'UE LSF5-1	Report des notes de l'UE LSF5-1	Voir UE LSF5-1
<i>UE3 : Linguistique LSF2 : les constructions syntaxiques</i>	Devoir maison	Devoir maison	Oral 20 minutes
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 : Syntaxe de la phrase complexe</i>	devoir maison : activités et exercices moodle	Devoir maison : activités et exercices moodle	Ecrit 2h
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>			
- Didactique du FLE1	Travail en groupe	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
- Constitution de corpus	Devoir maison	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : 1 cours au choix</i>			
- Travail encadré de recherche (TER)	Dossier	Dossier à rendre en fin de semestre	Complément de dossier
- cours offerts par l'université et les autres formations			
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	Voir pole transversalité		
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>			
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>			

Semestre 6	Session 1		Session 2
	1ere évaluation	2eme évaluation	
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Formalismes linguistiques</i>	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Oral 15 minutes
<i>UE2 : Linguistique comparée 2</i>	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	Ecrit 2h

UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction	Ecrit 2h Exercices en cours	Ecrit 2h	Ecrit 2h
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
UE1 : Anglais	Différentes évaluations de compréhension	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
UE1 : LSF6-1	Moyenne des exercices maison , dont journal d'autoformation	Ecrit 1h30 compréhension = QCM expression = LS-vidéo	Oral 30 minutes
UE2 : LSF6-2	Report des notes de l'UE LSF6-1	Report des notes de l'UE LSF6-1	Voir UE LSF6-1
UE3 : Usages de la langue des signes française			
Usages esthétiques des langues signées	<i>Ecrit 1h30 (usages esthétiques)</i>		oral 20 minutes
Usages professionnels de la LSF	<i>Dossier et exposé (usages professionnels)</i>		Complément de dossier
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
UE1 Sociolinguistique 2	Devoir maison	Devoir maison	Complément de dossier
UE2 : Spécialisation : 1 cours au choix			
- Grammaire de construction	Devoir maison : dossier	Devoir maison : Dossier	Complément de dossier
- Didactique du FLE2	Travail en groupe	Ecrit 1h30	Ecrit 2h
UE3 Projet de l'étudiant : Stage	rapport de stage	exposé	Reprise du rapport de stage
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant : stage	Voir pole transversalité		
UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences			
UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité			

BIBLIOTHÈQUE MICHELET

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - HISTOIRE DE L'ART

Bâtiment A – Salle A2.398

L'équipe :

Responsable : Sandrine Gimenez - sandrine.gimenez@univ-lille.fr

Adjointe : Élodie Plancot - elodie.plancot@univ-lille.fr

Mail de contact : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Tél : 03 20 41 62 73

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 9h–17h30

Web et réseaux sociaux :

Twitter : [@Michelet_ULille](https://twitter.com/Michelet_ULille)

Site web : <https://michelet-biblio.univ-lille3.fr/>

Page web : <https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/reseau/michelet>

Le fonds documentaire de la bibliothèque Michelet rassemble plus de 33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** qui sont disponibles en grande partie en libre-accès.

- Le fonds en histoire concerne les périodes médiévale, contemporaine et moderne. Le label national "Collection d'excellence" (Collex) a été attribué à la documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille. La cartothèque rassemble des centaines de cartes géographiques, cartes topographiques et de photographies satellites. Le fonds 'Concours' aide les étudiants à préparer le CAPES en histoire-géographie et l'agrégation d'histoire.

- Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme. Il inclut aussi la muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial. En « arts divers » sont regroupés le design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre, etc.

La bibliothèque dispose de 200 places assises incluant :

- 4 espaces de co-working (5 personnes par box et sur réservation à l'accueil de la bibliothèque).
- Un espace concours : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.

La bibliothèque est équipée de 4 postes informatiques pour les recherches documentaires et d'un agrandisseur de texte destinés aux malvoyants.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Bâtiment B, niveau Forum -1

Département Langues et cultures antiques

Responsable : M. Christophe Hugot

Tél. 03.20.41.64.07 – Courriel : christophe.hugot@univ-lille.fr

Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Labellisée « Collection d'excellence » (Collex) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant environ 35.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

La bibliothèque sur les réseaux sociaux :

Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>

La BSA sur Twitter : @bsaLille

BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS

(Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage)

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services : Du lundi au jeu : 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque **Humanités (BHUMA)** met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 65 000 monographies, dont 44 000 cataloguées ainsi que plus de 720 titres de périodiques. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque

est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

<https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- ✚ 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- ✚ Une séance hebdomadaire de travail sur la **recherche documentaire** et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de bhuma@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).
- ✚ Une **aide personnalisée** aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques). Des ateliers d'écriture littéraire et de lecture publique (*La Sirène*) sont ouverts à tous.

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr>

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Etre étudiant à l'université, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel de poursuite d'études parmi une offre de formation très large à l'université de Lille. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC).

L'UE Projet de l'étudiant proposée au sein de toutes les mentions de licence (hors PASS et LASS) et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des «softskills» (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri-et l'inter-disciplinarité. Elle contribue, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiants, dont les néo-entrants à l'université.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université. Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE Projet de l'étudiant / intégration qui est conçue pour vous aider à bien démarrer dans vos études universitaires, vous donnant les premières clés d'une formation réussie : Se familiariser avec Moodle, Mieux connaître l'organisation de mes études, les centres de documentation, Améliorer ses écrits , Connaître la richesse des études à l'université de Lille, se donner le droit de douter, de se tromper, de bifurquer, prendre de bonnes habitudes pour sa santé.... Et bien d'autres choses encore !

Par la suite, vous pouvez choisir parmi un large choix d'UE qui vous permettent de façonner votre parcours personnel individualisé : l'UE Projet de l'étudiant c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence. (via l'application *choisis ton cours*)

Comment choisir ses UE Projet de l'étudiant ?

Pour vous laisser l'initiative de choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de la Licence).

L'UE projet de l'étudiant c'est trois types d'unités :

- **des unités transversales** : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des unités d'ouverture** (UE PE ouverte) proposées sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des unités spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche. Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Aux semestres impairs : seules les UE PE transversales proposées par le SUAPS (activités physiques et sportives) et le CLIL (langues, TEC et préparation à l'international) sont ouvertes. Les UE spécifiques et ouvertes sont proposées dans la limite de la capacité à les mettre en œuvre. Cette adaptation aux conditions de reprise entraîne la neutralisation de la prise en compte de la note pour garantir l'équité de traitement entre les étudiants.

Aux semestres pairs : l'ensemble des UE PE devraient pouvoir se dérouler normalement.

Pour le campus Pont-de-Bois, les UE PE sont proposées pour tous les semestres dans la limite de la capacité à les mettre en œuvre.

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD , FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

f Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Pôle DELANG. Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication.

Vous trouverez les informations relatives au Pôle DELANG sur le site internet du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont-de-Bois

Les UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (Départements Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie et Sciences de l'éducation), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr Téléphone : 03 20 41 62 84

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

LE CLES - Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : cles@univ-lille.fr

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse mél: crl@univ-lille.fr

Autres certifications

Le CLIL organise la passation d'autres certifications, telles que :

- CnaVT - Certification des compétences en néerlandais
- DELE - Certification des compétences en espagnol organisée par l'institut Cervantes
- GOETHE - Certification des compétences en allemand
- TOCFL - Certification des compétences en chinois
- TOEIC - Test de compétences en anglais

Contact : certifications@univ-lille.fr

Veillez vous référer à la page du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications> pour plus de détails.

LE CRL : Un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue,
- travailler la langue dans tous ses aspects,
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs),

- développer votre compétence à apprendre en autonomie,
- préparer des certifications,
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit : l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, IAEVieux Lille, Infocom et LEA.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr> | Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr